

L'ÉDUCATION

hebdo



**un chanteur
au collège**

**communication :
le rapport MacBride**

quid 81

vous est indispensable

quid 81 : 100 pages supplémentaires
consacrées à la vie pratique.

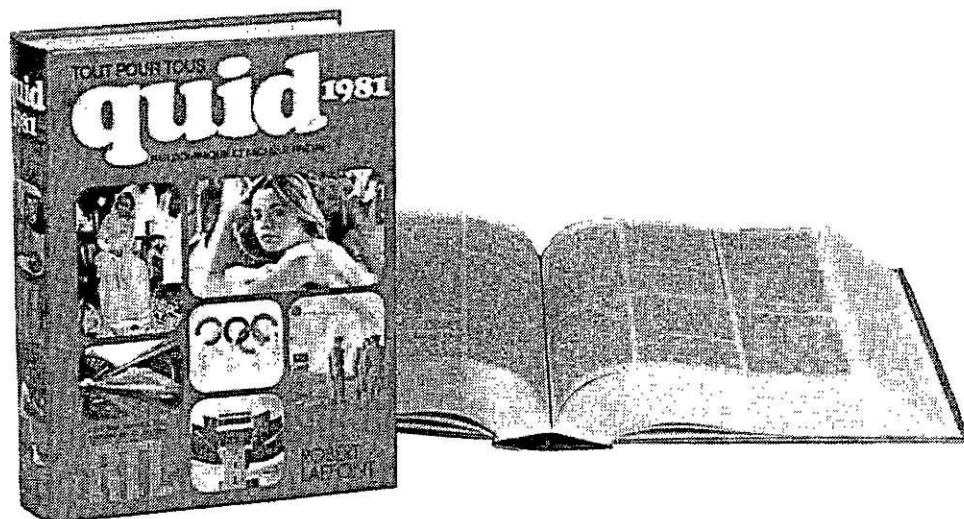
quid 81 : 1808 pages et 3 millions de mots,
en un seul volume.

quid 81 : Entièrement remis à jour et au cœur
de l'actualité.

quid 81 : Répond immédiatement à tous les sujets
grâce à son index de 80 000 mots.

quid 81 : Un cadeau idéal pour tous.

quid 81 : Une encyclopédie exceptionnelle,
pour un prix exceptionnel.



n° 435 / 13 novembre 1980

3 **éditorial** : violence au rabais, par Maurice Guillot

hebdomadaire

4 **croisade pour le cours moyen**, par Nicole Gauthier

6 **Jeunesse et Sports : mauvais score**

éducations

7 **services spéciaux**, par Strapontinus

8 **dialogue en chansons**, par Michaëla Bobasch

12 **vous avez la parole** : crise : la solution est culturelle, par C. de Saint-Père ; les compléments de circonstance, par B. Toresse

à votre service

15 **l'Histoire au téléobjectif**

16 **pédagogie quotidienne** : l'informatique : discipline carrefour, par Claude Moreau

17 **documentation** : les hommes de l'Histoire, par Pierre Ferran et François Mariet ; paysans cinématographiques, par Jacques Chevallier

19 **CNDP** : la RTS vous propose

19 **réponses**, par René Guy

20 **au J.O.**

21 **au B.O.**

21 **agenda**

expressions

24 **la leçon de Pacifica**, entretien avec Norman Spinrad, écrivain

27 **science-fiction 1980**, par Bernard Blanc et Pierre Ferran

29 **Raymond Laubreaux et Pierre-Bernard Marquet vous signalent...**

réflexions

30 **la communication dans le dédale**, par Jean-Pierre Vélis

34 **mots croisés — échecs**

photos — couverture, p. 9, 10 et 11 : Pietras ; p. 25 : Lot ; p. 29 : Bernard.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; **agenda** ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfati ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. **membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

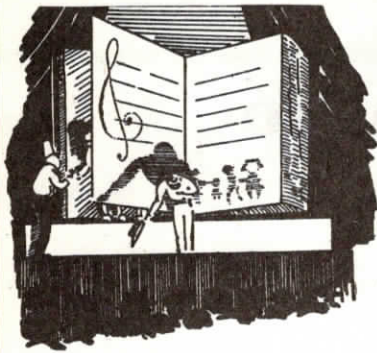
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres



- Théâtre et musique
- Activités manuelles
- Articles pour fêtes
- Arbres de Noël

Catalogues gratuits sur demande

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

Important Editeur Parisien

recherche
pour ses différentes collections

manuscrits
inédits de romans,
poésie essai théâtre. Les
ouvrages retenus feront
l'objet d'un lancement
par presse, radio et
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur
la propriété littéraire.

BOUVIER-PARIS

15, rue d'Abbeville - 75010 PARIS • Tél. 878-24-88
Métro : Poissonnière - Gare du Nord

MAGASIN DE MUSIQUE

TOUTES EDITIONS MUSICALES FRANÇAISÉS & ETRANGERES
(tous instruments)

Vente sur place et par correspondance

INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES

(Studio 49 - Sonor)

FLUTES A BEC & INSTRUMENTS ANCIENS MOECK
FLUTES TRAVERSIERES - CLARINETTES
TROMPETTES - SAXOPHONES

GUITARES - BANJOS - MANDOLINES

(housses, étuis, cordes...)

PIANOS DROITS - PIANOS A QUEUE - CLAVECINS - EPINETTES
ORGUES ELECTRONIQUES (classique et variété)

Crédit courant ou personnalisé - Location vente longue durée

Toujours disponibles :

ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977

64 pages (h. 30 x l. 21 cm)
12 F

Commandes à l'éducation
2, rue Chauveau-Lagarde,
75008 Paris
CCP 31 680 34 F La Source

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

LE RAIL EST UN MOYEN DE TRANSPORT
ÉCONOME EN PÉTROLE.

POURQUOI?

- Le train utilise l'électricité.
pour 77 % du trafic.
 - Il roule adier sur adier et en convoi,
et dépense ainsi peu d'énergie pour
maintenir sa vitesse.
 - Il circule sur ses propres voies,
de façon fluide parce que programmée.
 - Et souvent la nuit...
donc en période creuse pour
la consommation d'électricité.
- En 1979, la SNCF, a transporté **36%** du total des marchandises
 - avec seulement **8,8%** de l'énergie consommée par l'ensemble
du secteur du transport des marchandises.



PARCE QU'ILS UTILISENT L'ÉLECTRICITÉ LES TRAINS FONT APPEL
A TOUTES LES SOURCES D'ÉNERGIE PRIMAIRE.

violence au rabais

La télévision fait cycliquement son examen de bonne conscience et tente régulièrement de rassurer plus particulièrement parents, éducateurs et tous ceux qui ont un rôle éducatif, sur la violence au petit écran. Les trois chaînes, TF 1, Antenne 2 et FR 3, viennent de rendre publiques leurs « observations et recommandations » dans un document commun, approuvé bien entendu par leurs conseils d'administration respectifs et par le ministère de la Culture et de la Communication. On le sait, rien n'est plus controversé que ce problème de violence, notamment vis-à-vis des jeunes téléspectateurs. Où commence-t-elle ? Chaque individu ne reçoit-il pas différemment cette pâtée quotidienne et uniforme que débitent en tranches les petites lucarnes ? La violence à l'écran est-elle incitative ou défouloire ? Autant de questions — parmi tant d'autres — qui restent finalement sans réponses. Ce document succinct ne rassemble guère que des constatations révélées par nombre d'enquêtes et de rapports précédents. Rien que l'on ne sache déjà des effets de la violence télévisuelle, que ce soit sur les adultes ou sur les enfants.

« Il n'est guère aisé de définir avec précision ce qu'il faut entendre par violence », « Toute règle à caractère général impératif présentera toujours le risque de remettre en cause la liberté d'information et de création », « Il n'a jamais pu être prouvé que le spectacle de la violence incite directement à la violence » prennent la précaution de préciser, en introduction, les responsables, avant d'évoquer la « crédibilité excessivement élevée » de l'information télévisée et la propre influence de celle-ci sur l'événement qui crée de nouvelles contraintes. En matière de création, de fiction, il est reconnu que la violence, toujours introduite volontairement, ne peut être totalement exclue puisqu'elle constitue « l'un des grands ressorts de l'action dramatique ». Quant au jeune téléspectateur, les « observations » demeurent des plus floues : le manichéisme, les préjugés, le jeu complexe des sensibilités et des angoisses prennent leur part dans ce flot d'images qui déferle sur l'enfant, avec, certes, des risques offerts par les « modèles négatifs » et par une « banalisation de la violence », mais aussi par tous ceux que l'adulte ne peut percevoir et qui ne sont pas toujours dans les images les plus violentes.

Les « recommandations » s'adressent donc essentiellement aux journalistes, dont la responsabilité en matière de sélection de l'information, doit s'exercer pleinement, aux auteurs et réalisateurs qui ne doivent pas « perturber » le comportement de certains téléspectateurs, aux responsables des émissions pour la jeunesse bien sûr, mais aussi aux organes de presse, aux parents et aux éducateurs. Fort bien. Mais l'impasse est vite faite quant aux responsabilités des sociétés elles-mêmes, c'est-à-dire sur les achats de films, de télé-films et de séries. S'il est bien rappelé qu'une plus grande vigilance doit être de mise sur ce point, on ne peut escamoter aussi facilement ces heures entières de séries américaines, surplus ou fonds de tiroirs toujours produits pour une commercialisation à outrance, donc vendus à bas prix, et dont il faut bien se demander s'ils ne sont pas achetés « au poids ».

« Abolir la violence gratuite » devient la nouvelle devise proclamée des responsables de la télévision. Ce principe affirmé, ne conviendrait-il pas de commencer par abolir la violence « bon marché » ?

Maurice Guillot

En publiant, au mois de juin dernier, les nouvelles Instructions du cours moyen, René Couanau, directeur des Ecoles au ministère de l'Éducation, avait annoncé qu'il se transformerait, lors de cette rentrée scolaire, en commis voyageur pour aller expliquer lui-même, sur le terrain, la politique et les intentions du ministère dans l'élaboration de ces programmes.

Car il s'agit d'objectifs pédagogiques qui, au-delà de la scolarité élémentaire, concernent en fait tout l'enseignement primaire (cf. **l'éducation**, n° 427).

Depuis septembre, chaque jeudi, René Couanau et ses collaborateurs visitent donc une académie où, devant les inspecteurs d'académie, les inspecteurs départementaux, les directeurs d'école normale et les directeurs des CRDP et CDDP (centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique), ils expliquent, analysent et commentent les nouveaux programmes.

croisade pour le cours moy

FIN octobre. Cette fois, c'est le tour des académies de Reims et du Nord-Pas-de-Calais. Les cent soixante responsables du système éducatif des six départements sont réunis dans la capitale champenoise qui, de l'avis du recteur, « *n'a jamais vu autant d'inspecteurs généraux en un seul jour* » pour une séance de travail qui doit être d'une « *exceptionnelle densité* ». René Couanau, effectivement entouré de huit inspecteurs généraux, de quatre chargés de mission à la direction des Ecoles et de deux administrateurs du ministère de l'Éducation, est arrivé le matin même pour convaincre les inspecteurs du bien-fondé des nouvelles Instructions de cours moyen et fait, devant une assemblée attentive et studieuse, un long exposé sur la politique, le contenu, et l'application

de ces nouveaux programmes.

La formule est désormais bien rodée, depuis que René Couanau est au ministère de l'Éducation : il se rend régulièrement sur le terrain pour expliquer directement à tous les responsables du système éducatif, les décisions prises en haut lieu, afin que ceux-ci les répercutent ensuite aux enseignants en prise avec les élèves. Le principe est simple : pour qu'une initiative soit comprise et admise, il faut informer et sensibiliser à voix haute ceux qui ont la charge difficile de la faire appliquer.

C'est donc un directeur des Ecoles très solennel qui a tracé les grandes lignes des nouvelles Instructions : « *Ce n'est pas une circulaire parmi d'autres* », a-t-il annoncé d'emblée. Les réunions hebdomadaires qu'il tient depuis le début de l'année ne

sont pourtant pas usuelles dans le monde de l'Éducation. René Couanau tient donc à préciser les choses : il est vrai que « *le système éducatif, avec ses hyper-sensibilités, est, plus qu'un autre système, sensible à l'image déformée de lui-même que lui renvoie le miroir de l'opinion* », mais en revanche, le ministère de l'Éducation est « *une maison de verre* », qui n'a « *rien à cacher, y compris aux yeux des journalistes* »... Il faut simplement que tout le monde prenne conscience du contexte dans lequel se trouve l'école actuellement et des grandes idées qui ont guidé l'élaboration des objectifs de l'école primaire : ces Instructions sont à la fois un « *guide et un instrument d'évaluation* », qui ne doit pas être séparé des objectifs pédagogiques et politiques du collège unique.

Celui-ci est lui-même le prolongement cohérent de l'école primaire : « Le collègue unique a mis en évidence une grande hétérogénéité qui préexistait bien sûr à son institution », a expliqué René Couanau. Car, « malgré des moyens importants consacrés à l'enseignement, l'école ne s'est pas adaptée aussi rapidement qu'il aurait fallu d'une part aux nouvelles missions qui sont les siennes, d'autre part à l'évolution rapide et souvent insaisissable d'une société elle-même largement déstabilisée ». Ces programmes de cours moyen doivent

pédagogiques louables », notamment dans le cadre des activités d'éveil.

Les inspecteurs se sont vu ensuite « remettre en main l'application de ces Instructions », sans pour autant « qu'un rendez-vous trop précis soit fixé ». Le directeur des Ecoles espère pourtant que d'ici trois ans ces nouvelles Instructions seront passées dans la pratique quotidienne. René Couanau préconise une méthode infaillible : remettre la brochure à tous les instituteurs « de la main à la main ». « Pas d'animation pédagogique postale », précise-t-il. Pour la première fois, l'assistance jusqu'à maintenant muette proteste un peu. Les inspecteurs se demandent comment procéder, comment rencontrer tous les instituteurs et institutrices concernés.

Pourtant, peu d'inquiétudes réelles apparaissent ensuite dans les commissions, chargées d'analyser les Instructions et de procéder à une très sérieuse explication de textes. Les questions, adressées cette fois aux collaborateurs de René Couanau

et aux inspecteurs généraux, sont peu critiques et plutôt techniques : « Quelle place exacte accordez-vous à la grammaire ? », « Le vocabulaire spécialisé consacré à l'éducation musicale n'est-il pas trop hermétique ? », « Comment redonner à la documentation pédagogique toute son importance ? ».

Et pendant que, dans une salle voisine, René Couanau écoute les doléances des universitaires sur la mise en place de la deuxième année de la nouvelle formation des maîtres dans les universités, les inspecteurs d'académie, inspecteurs départementaux et responsables d'école normale se séparent, désormais spécialement investis d'une nouvelle mission d'animation pédagogique en prise directe avec les enseignants, et chargés, à leur tour, de répandre la bonne parole dans leurs circonscriptions respectives. Ils savent qu'ils ont la confiance du ministère de l'Éducation. Il leur reste à acquiescer, sans doute, celle des enseignants...

Nicole Gauthier

mardi 9 décembre 1980, à 19 h 30

dîner-débat de l'éducation

dans les salons de l'hôtel Lutetia

47, boulevard Raspail, Paris 6^e

sur le thème

pourquoi a-t-on peur de l'éducation morale ?

avec la participation

de M. Jean-Marie Benoist, maître-assistant au Collège de France, professeur à l'École pratique des hautes études

et

de M. Alain Touraine, professeur à l'École pratique des hautes études

Le débat sera présenté et animé par Robert Mandra.

Pour assister à ce dîner-débat, faites-vous inscrire sans tarder (dernier délai : 6 décembre) en faisant parvenir un chèque de **80 F** (pour participation aux frais) à

l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

en

impérativement prévoir leur aboutissement dans l'enseignement secondaire : c'est dans cet esprit que tous les professeurs de sixième ont reçu la brochure qui expose les objectifs des programmes du cours moyen.

Après le discours sur la politique éducative, René Couanau, en bon pédagogue, entre dans l'analyse plus précise pour expliquer la philosophie de ces Instructions qui, souligne-t-il, « ont reçu un accueil suffisamment unanime pour que je puisse le souligner ». Mais « je ne suis pas rétro, dit-il, même si j'ai appelé une dictée une dictée ». Il faut surtout que les enseignants, et plus particulièrement ceux du cours moyen, soient « plus exigeants dans le domaine des connaissances », pour éviter les « risques » apparus au cours des dernières années, « à la faveur d'intentions

Jeunesse et Sports : mauvais score

BEUCOUP de responsables politiques, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité, sont d'accord et depuis fort longtemps pour estimer que le budget du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs devrait correspondre à 1% au moins de l'ensemble du budget de l'Etat. Cette année encore, les espoirs ont été déçus. Voté — apparemment à contrecœur — par les parlementaires de la majorité, le budget 81 de la Jeunesse et des Sports est loin de répondre aux attentes des clubs, des fédérations sportives, des enseignants d'éducation physique et sportive et des associations qui gèrent les centres de vacances et de loisirs.

Il y a deux poids, deux mesures. Pour sa part, le ministère annonce un budget de 4 150 millions de francs répartis ainsi : 100 millions pour la section commune de l'administration ministérielle ; 3 719 millions pour la section « Jeunesse et Sports » ; 124 millions pour le tourisme et 207 millions provenant du Fonds national pour le développement du sport (FNDS). « Pour la première fois, note le ministère, le budget affecté à la Jeunesse et aux Sports dépasse quatre milliards de francs, en progression de 13,7% par rapport à 1980. » Jean-Pierre Soisson souligne deux priorités dans ce budget : le développement de l'éducation physique et sportive dans les lycées et les collèges, avec la création de cinq

cents postes à la rentrée de l'année scolaire 1981-1982 (cent professeurs et quatre cents professeurs adjoints) et l'aide aux clubs qui se voient attribuer une somme de 376 millions.

Mais beaucoup ne partagent pas l'optimisme excessif du ministre, accusé de manipuler les chiffres. Les organisations politiques ou syndicales de l'opposition ont violemment réagi contre le fait que les crédits du FNDS (ressources extra-budgétaires, prélevées sur les parieurs du loto et du tiercé) soient directement intégrés au budget, le gonflant artificiellement. Elles soulignent que la somme de 3 719 millions, réellement consacrée à la Jeunesse et aux Sports, ne représente que 0,61% du budget de l'Etat (contre 0,64% en 1980), et que, progressant d'un taux comparable à celui de l'inflation (13,7%), elle reste inférieure à l'augmentation de l'ensemble des dépenses de l'Etat pour 1981 (+ 14,5%).

Enfin, les mêmes organisations dénoncent l'aggravation de la situation du sport scolaire : cinq cents postes seulement sont créés cette année (le budget 80 en avait prévu près de mille, dont quatre cent quatre vingts de professeurs). Alors que dans beaucoup d'établissements de l'enseignement secondaire, l'horaire d'éducation physique est peu ou mal assuré, alors que l'avenir des étudiants en EPS est incertain, ces mesures semblent largement insuffi-

santes aux responsables de l'éducation physique. La revalorisation, très attendue, du traitement des professeurs adjoints, n'est toujours pas inscrite au budget. La situation de l'ensemble des équipements sportifs n'est guère plus réjouissante, et le Parti socialiste a souligné qu'il était temps « de mettre un terme à toutes ces supercheries : il y va de l'avenir du sport dans ce pays ».

Il a donc été beaucoup question du « désengagement » progressif de l'Etat au cours du débat budgétaire qui a eu lieu le 7 novembre. Même la majorité était réticente et Jean-Pierre Delalande (RPR) a déclaré à Jean-Pierre Soisson : « Votre petit budget aux petits moyens ne correspond pas à nos espoirs et il nous faudra faire un gros effort pour le voter. » René Ehrmann (UDF), responsable des sports à Nice, s'y est pour sa part refusé. L'opposition est longuement intervenue sur les problèmes de formation des enseignants d'éducation physique et sportive et Georges Hage, au nom du Parti communiste, a signalé : « Cent postes pour les professeurs, c'est inacceptable alors qu'il y a sept mille étudiants en formation pour mille cinq cents élèves professeurs adjoints, et que l'EPS aujourd'hui appelle l'unification des corps d'enseignants au niveau du CAPEPS par le haut. » Sur le même sujet, Michel Sainte-Marie (socialiste) s'est également exprimé : « Vous aviez accepté la troisième année de formation pour les professeurs adjoints et reconnu la nécessité d'un statut d'élève fonctionnaire, mais vous avez oublié d'inscrire cette mesure dans votre projet de budget. » Jean-Pierre Soisson n'a pas répondu à cette question, affirmant qu'elle était aujourd'hui du ressort du ministère des Finances et de la Fonction publique.

Le sport français, qui vit une crise chronique, ne verra donc pas son sort s'améliorer au cours de l'année 1981. Le secteur jeunesse, éducation populaire et vacances n'est pas mieux traité, puisque les crédits qui lui sont affectés ne progressent que de 8,27%. Cette année encore, Jean-Pierre Soisson a porté, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité de défendre l'un des budgets les plus austères de l'Etat.

Nicole Gauthier

Le métier d'enseignant a longtemps été considéré comme une activité globale, qui engageait tout entière la personnalité de l'éducateur et touchait tout entière la personnalité de l'élève. On cite d'habitude l'exemple des instituteurs de la III^e République commençante, qui étaient en effet une incarnation emblématique de cette idéologie pédagogique. Il serait simplement juste de ne pas oublier qu'ils étaient les héritiers, à cet égard, d'une très ancienne conception de l'éducation, présente aussi bien dans l'Antiquité que chez les jésuites.

Depuis quelques décennies, les observateurs vigilants remarquaient l'effritement constant d'une telle attitude. L'éducation se transformait peu à peu en un travail technique particulier que l'on pouvait décomposer en éléments relativement autonomes : la taylorisation devenait alors possible. Comme dans les autres domaines du développement socio-économique, la parcellisation des tâches s'imposait avec une sorte d'évidence et autant de bonne conscience.

C'était même plus grave qu'ailleurs dans la mesure où les voix discordantes y étaient encore moins nombreuses : les attaques contre l'éclatement aliénant du travail (Bernanos, Mounier) négligeaient le périmètre scolaire. Seul Freinet, comme d'habitude, flairait le danger et le démontrait. Si la pédagogie devient une technique analogue aux autres, alors il n'y a plus véritablement éducation.

La partie a semblé gagnée depuis 1945 et jusqu'à ces dernières années. Les conceptions globalisantes de l'enseignement paraissaient tenir le haut du pavé. Mais c'était dans les discours seulement, car, en même temps, se mettaient en place de multiples « spécialisations », découpant le processus éducatif en une série de compartiments atomisés où chacun, malgré sa bonne volonté (par hypothèse) se trouve dans l'impossibilité de percevoir l'œuvre d'ensemble à laquelle il collabore. Or, ces temps-ci, les références aux « spécialistes » tendent à se multiplier ; comme s'il y avait là

aussi un retour du refoulé, à droite comme à gauche. Le mode de pensée technocratique a investi jusqu'à nos réflexes, et nous avons spontanément la tentation de croire que, pour résoudre les problèmes éducatifs, il faut les sérier, les traiter un par un, et que cela suffira. Les spécialistes divers seraient en possession, par leur savoir réputé sûr et scientifiquement établi, des réponses adéquates aux questions qui se posent.

Certes, il ne s'agit évidemment pas de revenir aux certitudes obscurantistes qui consistent à prétendre que le territoire pédagogique est radicalement en dehors des pratiques scientifiques, sous le prétexte que les hommes ne sont pas des objets.

Il est clair pour nous, au contraire, qu'une rationalisation de l'enseignement est nécessaire et qu'on ne l'atteindra pas en reléguant les sciences (humaines et naturelles) au magasin des accessoires. Mais que dit-on au juste lorsqu'on dit cela ? La multiplication des spécialisations et des recours aux spécialistes conduit à un travail pédagogique en miettes. Les inconvénients en sont bien connus, les mêmes que ceux de toute taylorisation, plus d'autres. Les avantages ou les bénéfices ne me frappent pas par leur limpidité. Il serait au moins aventureux de considérer que des vérités scientifiquement démontrées ont pénétré définitivement les systèmes scolaires au point de les améliorer de façon incontestable, décisive, irréversible, reproductible.

C'est qu'on a voulu faire jouer aux sciences de l'éducation un rôle qui n'est pas le leur, et à partir duquel on cherche à leur faire porter le chapeau. Le partage social des tâches est loin d'exprimer seulement la division inévitable du travail scientifique. Les savoirs qui concernent la pratique pédagogique ne définissent pas nécessairement des spécialisations socio-professionnelles. Si vous prêtez l'oreille, et même si vous êtes un peu sourds, vous entendrez la voix de ceux qui, désormais, réclament que l'on change de disque.

strapontinus

services spéciaux

Les projets d'activités éducatives et culturelles (P.ACT.E) ont suscité toutes sortes d'initiatives dans les établissements scolaires.

Lorsqu'on est un collège audiovisuel, on dispose de possibilités encore plus étendues : des enseignants du collège Pablo-Neruda de Gagny n'ont pas manqué de saisir l'occasion de mettre sur pied, à partir d'un personnage et d'un thème à succès (Renaud et la chanson populaire), une exposition originale à laquelle ont participé plus de vingt-deux classes (soit environ cinq cents élèves) et qui a entraîné dans son sillage pratiquement tout le collège.

dialogue en chansons

« *RENAUD vient ! Il est en retard ! M'sieur, vous croyez qu'il viendra ?* » En ce 27 juin 1980, une effervescence inhabituelle règne aux abords du collège audiovisuel Pablo-Neruda à Gagny. Une nuée d'élèves assiege Michel Spitz, professeur d'arts plastiques. On s'arrache les photos du chanteur. Tout à l'heure, ce sera la chasse aux autographes...

Pourtant, il ne s'agit ni d'une fête, ni d'une kermesse, mais de la conclusion d'un travail approfondi et interdisciplinaire sur la chanson populaire française réalisé dans le cadre d'un P.ACT.E (Projet d'activités éducatives et culturelles).

Pourquoi la chanson, et pourquoi Renaud ? « *Parce que nos élèves sont touchés par tout ce qui se chante et parce que Renaud correspond à leur milieu culturel* », répond Michel Spitz, « moteur » de l'entreprise. Partant du principe que la motivation est la condition indispensable à la réussite de tout projet pédagogique, cet enseignant tient compte avant tout de ce que sont les élèves. Situé en banlieue (Seine-Saint-Denis), le collège Pablo-Neruda accueille 15 % d'enfants étrangers et compte, parmi les Français, de nombreux Antillais. D'où le choix de deux P.ACT.E susceptibles de les intéresser : un travail sur les Antilles avec la participation de Doudou, la femme de service antillaise, et la chanson française avec Renaud. Cette initiative avait été « rodée » l'année précédente avec la venue au collège de Georges Moustaki. Une équipe de base composée de trois enseignants (Michel Spitz, Brigitte Marchetti, professeur d'éducation musicale et Maélise Langumier, professeur de français) a pris en main la réalisation du projet, avec la collaboration de François Moal, technicien, et Martine Boulanger, responsable pédagogique du studio d'enregistrement.

Les objectifs étaient multiples : provoquer une réflexion sur l'image et les moyens de communication de masse — télévision, radio, disques, cassettes — afin de susciter une attitude active vis-à-vis des médias, créer un événement pour les élèves du collège tout en favorisant la rencontre vraie, simple et sincère avec des créateurs, améliorer la relation



enseignants-enseignés, ouvrir l'école sur la vie. Et les activités diversifiées : enquêtes sur le type d'écoute des élèves en fonction de leur âge et des divers genres de musique, analyses d'émissions de télévision, réflexion sur le show-business (comment lance-t-on une chanson, un disque ?), rencontres avec plusieurs chanteurs pour la partie audiovisuelle ; étude de l'image par la création d'un décor, de bandes dessinées, sketches, romans-photos, pour les arts plastiques : en français, analyse des textes argotiques et familiers des chansons de Renaud de manière à prendre en compte la « culture » (au sens large) dans laquelle baignent les élèves ; enfin, en musique, examen des rapports texte-mélodie pour tenter de dégager les procédés de variété musicale. Le but était la production, grâce aux travaux effectués en classe et au studio, d'une émission de télévision sur le thème de Renaud et de la chanson contemporaine, destinée à être présentée au chanteur lors de sa venue et à servir de base pour un débat enregistré au magnétoscope et diffusé en direct à toutes les classes intéressées.

Mais voici Renaud qu'une escorte enthousiaste accompagne jusqu'au studio. Il y a là une vingtaine de privilégiés représentant les différentes classes ayant participé au P.ACT.E. Les autres regagnent leurs salles respectives. Ils suivront l'émission sur le petit écran du circuit fermé de télévision. Au cours d'une première séquence, ce sont les élèves qui (au grand soulagement du chanteur, presque intimidé et cherchant à se faire oublier) ont présenté avec brio et fantaisie la vie au collège. Les locaux tout d'abord : les classes, le studio, et les W.-C., « l'endroit le plus fréquenté du CES » parce que les murs ont été entièrement décorés de multiples effigies de Renaud. Les cours ? « *Qu'ils vous plaisent ou pas, on est obligé de venir* », dit l'un. « *Il y a les bons et les mauvais jours* », ajoute un autre. Les profs ? « *Pas assez cool* » lance quelqu'un ; « *Il y en a qui sont vieux jeu, ils n'ac-*



ceux qui étaient
avec Renaud
et ceux qui le suivaient
en régie...

ceptent pas les voyages en Angleterre», annonce une élève, tandis qu'une de ses camarades dont la classe est allée en Grande-Bretagne remarque : « Les Anglais ont l'accueil chaleureux, alors que nous, on n'a pas reçu aussi chaudement les correspondants. Ils nous l'ont bien dit et fait sentir. » Les libertés ? Les uns s'estiment suffisamment libres (« L'éducation ici avec l'au-

diovisuel, c'est pas plus mal qu'autre part »), les autres pas assez (« On n'a pas le droit de sortir, de fumer »). L'autonomie ? La responsabilité ? « On a parfois des revendications justifiées, et on nous traite en mômes. On a l'impression d'être dans un troupeau. Par moments, il y a de petits abattoirs ; tout le système de l'école, c'est pas franc », estime un élève, remar-

quant toutefois : « On a déjà fait un grand pas en venant là, au studio, dire ce que l'on pense », tandis qu'une de ses camarades ajoute : « Il faudrait faire quelque chose pour qu'on s'habitue mieux au lycée. On ne nous y prépare pas, il y a un manque. »

A partir de là, le débat s'engage. Les élèves interrogent Renaud. « Comment te sentais-tu à l'école ? » Au fur et à mesure des séquences télévisées entregistrées à partir des travaux des élèves (sketches mimant les chansons — « Laisse béton », « Marche à l'ombre », « Le dernier bal » —, bandes dessinées, dessins humoristiques) les élèves interviewent Renaud sur son passé scolaire, son milieu familial, ses motivations professionnelles et le contenu de ses chansons. Peu à peu se profile, derrière l'image de marque du « loubard », derrière le « mythe Renaud », la silhouette d'un élève mal à l'aise à l'école (« Peut-être que si j'avais été dans un collège comme le vôtre où l'on peut faire des choses intéressantes avec un prof marrant comme Michel Spitz, je ne me serais pas barré », déclare Renaud, un brin moralisateur : « Pouvoir s'exprimer, dire ce que l'on pense à l'intérieur du bahut, ce n'est déjà pas si mal ») issu d'un milieu petit-bourgeois (un père professeur), mais aussi un habitué du terrain vague de la porte d'Orléans (aujourd'hui transformé en stade) où il fréquentait « les mômes de la rue ». Des études « laborieuses » interrompues en classe de seconde après 1968, et une série de « petits métiers » (serveur de restaurant, vendeur en librairie, coursier, chauffeur-livreur) ont été le point de départ de sa carrière.

Pourtant, en dépit de ce passé « prestigieux », l'admiration béate n'était pas de mise et les élèves n'ont pas ménagé leurs critiques sur le contenu des chansons. « Ne penses-tu pas que c'est banal ce que tu racontes aux gens ? C'est leur vie de tous les jours », interrogeait l'un. « Il faut leur demander pourquoi ils aiment mes chansons. D'ailleurs celles-ci s'adressent à un public plus large, et pas seulement aux banlieusards et aux enfants du béton », se défendait Renaud. Peu à peu, la discussion est devenue plus structurée,

abordant les principaux thèmes des chansons : la violence, la révolte contre l'ordre établi, mais aussi la tendresse qui s'exprime dans « Pierrot ». « *Pierrot, c'est l'enfant que j'aimerais avoir et que j'aurai bientôt, explique le chanteur (1); les enfants c'est ce que j'aime le plus... peut-être parce que je n'aime pas les adultes.* »

C'est à propos de la violence qu'a lieu l'échange le plus approfondi. Renaud explique que ses chansons ne font que refléter la violence omniprésente dans la société contemporaine. Et les enfants évoquent ce qui, pour eux, provoque cette violence : le béton des cités, propice à la formation de « bandes » et aussi le manque de communication avec les parents qui conduit à se défouler à l'extérieur. Mais l'univers des jeunes — fussent-ils loubards — n'est pas fraternel, loin de là... Renaud le montre dans « Marche à l'ombre » où des « loulous » jettent dehors sans pitié tout ce qui ne leur ressemble pas. « *Chez les jeunes aussi il y a du sectarisme* », commente Renaud qui n'aime pas la violence, même s'il la chante. « *Je préférerais vivre dans une société sans violence. Le sport de combat ? Je ne l'ai jamais pratiqué. Je n'aime pas le sport ; mais quand j'étais petit, il y avait toujours quelqu'un pour se ramener avec un sifflet et dire : tu as gagné, tu as perdu. La violence qui est en moi, je la défoule avec mes chansons.* » « *Autrement dit, intervient un élève, tu es flemmard ?* ». « *Autrement dit* » laisse tomber Renaud, laconique. Nathalie, qui a transposé le texte de « Marche à l'ombre » au féminin, aborde le problème de l'image de la femme le plus souvent présentée comme une « bêcheuse », une « gonzesse », dans les chansons. D'autres parleront de la drogue. « *Elle figure dans mes chansons parce que c'est un phénomène de société* », explique Renaud. Et d'ajouter : « *Chacun est libre de se détruire comme il veut, mais c'est un trop bon moyen d'enrichir les trafiquants. Il*



y a aussi l'alcool qui fait cinquante mille morts par an. »

Au cours de cette conversation à bâtons rompus où tous les sujets n'ont été qu'effleurés, chacun a cependant trouvé son compte. Les enfants ont pu se livrer à une réflexion critique et s'exprimer à partir de leur propre travail, et le chanteur mesurer l'impact de sa production sur son jeune public. « *Il m'est plus facile d'exprimer ce qui me rebute que ce qui me plaît, mais laissez-moi vous dire que, dans l'endroit où vous travaillez, même si ce n'est pas Byzance tous les jours, il se passe des choses qui n'arrivent pas ailleurs* », a-t-il conclu avant de regagner, visiblement ému, sa voiture au milieu d'une marée humaine chaleureuse et bruyante.

Une journée réussie mais qui n'était pourtant que le couronnement de plusieurs mois d'efforts. Ce qui fait dire à Michel Spitz : « *Même si Renaud n'était pas venu, à la limite ce n'était pas important, car notre aventure a bien fonctionné.* » L'aventure laissera des traces visibles (les nombreuses affiches, dessins, films et la fresque des

sanitaires), mais aussi sans aucun doute, un souvenir vivace. « *Ce n'est pas le petit dessin que l'on fait pour soi qui est important, mais ce que l'on peut transmettre aux autres* » : c'est de cette conception des arts plastiques et de l'importance accordée à l'audiovisuel comme moyen de communication à l'intérieur de l'établissement qu'est née, pour Michel Spitz, l'idée de ce type de travail. Car il ne faut pas s'y tromper. Tout en s'amusant, les élèves ont travaillé et acquis des notions techniques qui, présentées sous forme d'exercices décousus, les auraient sans doute rebutés et découragés. En effet, il n'est pas si facile de reproduire un visage (celui de Renaud en l'occurrence) avec différentes expressions : gaie ou triste, animée ou morose, étonnée ou renfrognée.

Ce qui était réalisable pour les arts plastiques l'était aussi pour les français. Il est dommage que l'initiative n'ait recueilli de ce côté que peu d'écho, nombre d'enseignants ayant exprimé des réticences à l'égard du langage argotique estimé vulgaire et dépourvu de contenu. A la vue du résultat, certains ont changé d'avis. Espérons que l'expérience fera tache d'huile...

Michaëla Bobasch

(1) Renaud a effectivement eu un enfant pendant l'été : pas un « Pierrot », mais une petite fille...

crise : la solution est culturelle

PAR son évolution rapide, la technique bouscule de nos jours toutes les habitudes et modifie quantité de domaines, entraînant parfois la disparition de certains métiers, toujours la transformation des autres, ainsi que l'apparition de beaucoup de nouveaux. Tous les secteurs de l'activité professionnelle sont ainsi concernés par cette révolution, tous, sauf apparemment un seul, celui de l'Éducation.

C'est en effet dans ce domaine que l'évolution est la plus lente et, malgré une série de réformes, chacune ayant eu une portée plus ou moins limitée, rien de fondamental, si l'on excepte la méthode Freinet non généralisée —, n'a changé dans le système éducatif français au cours des quarante dernières années. Ceci est la cause de la plupart des troubles actuels, dont tout un chacun ressent la réalité des origines, sans avoir le courage de s'attaquer aux racines du mal.

L'école devrait préparer l'avenir, alors qu'elle est toujours tournée sur le passé, les concessions au temps présent se limitant à l'utilisation, encore trop restreinte, des moyens audiovisuels, sous la forme de magnétophones ou d'électrophones, voire, plus rarement, de la télévision. Dans tous les cas, il s'agit de l'adaptation de ces outils aux cours traditionnels, dont le principe fondamental n'a pas été remis en cause, à la réserve près citée plus haut (école Freinet).

Or, avec l'essor accéléré de l'électrophone et de l'informatique, dont la croissance se fait selon une courbe exponentielle, ce sont les bases de la pédagogie, et des moyens qui la sous-tendent, qu'il faut entièrement reconsidérer, à

partir des possibilités qu'offrent les nouveaux moyens techniques, dont l'informatique fait partie, et ce faisant, le métier d'enseignant qui doit être repensé.

Tout le monde constate, et les enseignants en premier lieu, que les enfants s'ennuient à l'école et qu'ils y sont de plus en plus inadaptés, mais aucune des recettes proposées n'envisage une école bâtie autour d'une « pédagogie de l'ordinateur », dans un système reposant sur l'auto-formation.

Les enseignants ne peuvent plus rester maintenant sur le piédestal de magister au sein de la classe, avec l'image traditionnelle qui s'attache à celle-ci, car ils ne peuvent transmettre à leurs élèves un message reposant sur le passé, même si ce passé est récent, ils devront servir plutôt de guides dans les choix faits par les élèves en fonction de leur personnalité et de leurs aspirations et/ou attentes de formation. A bref délai, ils auront pour vocation principale de gérer les banques de données des ordinateurs décentralisés, par une mise à jour pédagogique et permanente des connaissances, ainsi que de réaliser les programmes de traitement destinés à l'autocontrôle des acquis.

Ils ne se cantonneront pas dans ce rôle technique, mais retrouveront pleinement leur mission de pédagogues en donnant, lors d'entretiens, soit individuels, soit en petits groupes, les explications rendues nécessaires pour une meilleure compréhension de l'information contenue dans le message informatique. Il est temps que cesse l'école immuable, avec toujours le même schéma pédagogique du maître en-

touré de ses disciples choisis par un acte administratif, souvent source, quoi qu'on dise, de blocages et d'inhibitions, parce que ne tenant pas compte de facteurs psychologiques tels, ne serait-ce que l'affectivité.

Dans l'école du début du troisième millénaire, la relation des élèves se fera avec les enseignants dont la spécialisation correspondra le mieux au domaine de connaissance auquel ils s'intéressent plus particulièrement, dans le cadre plus souple de programmes et de pratiques conduisant au savoir-être, s'exprimant au-delà d'un savoir-faire, plutôt qu'à une illusoire teinture de savoir à un moment donné.

Et dans cette école du proche futur, les enseignants auront à donner la connaissance du langage informatique (qui n'est pas forcément synonyme de mathématiques), outil de communication et de culture de masse. C'est une mission nouvelle qui dynamisera la vocation traditionnelle.

Ainsi, parallèlement à la redéfinition du métier d'enseignant, c'est l'école elle-même qui doit être repensée dans son agencement, et ce, dans l'optique du développement prodigieux promis à la télématique.

Il faut imaginer que des consoles installées dans chaque maison, rempliront, non seulement leurs fonctions actuelles de terminaux d'ordinateurs, mais qu'en outre, elles se substitueront aux actuels postes de télévision. Ces « vidéo-consoles » (le nom comme les appareils n'existent pas encore, à notre connaissance) permettront la prospection des banques de données enregistrées sur vidéo-disques logées à l'école — dont l'équipement devra être prévu en conséquence —, en

plus de la réception des programmes émis par les chaînes de diffusion.

Des techniciens devront être prévus pour la maintenance des machines, ainsi que des informaticiens de haut niveau pour l'amélioration des « logiciels ».

Cette transformation n'est pas une vue utopique, elle devra se faire au cours des vingt prochaines années, et si la France ne se prépare pas à cette mutation, elle perdra inexorablement son rang de phare culturel.

Il faudrait, pour réussir cette métamorphose, entreprendre d'ores et déjà, la formation systématique de tous les personnels de l'Éducation nationale au langage informatique et à l'utilisation des matériels, et mettre en place un programme de recyclage qui facilite la formation de chaque maître à ces nouvelles tâches, en les libérant de leurs obligations de service le temps nécessaire. Dès ce premier stade, de nombreuses machines devront être mises en œuvre pour favoriser

l'autoformation, avec un logiciel adéquat. La réalisation de ce plan devrait s'échelonner sur une période inférieure à dix ans.

Dans le même laps de temps, il faudrait aussi installer les équipements nécessaires, sous forme de matériels standardisés, à possibilité d'extension modulaire (en fonction des niveaux d'utilisation scolaire), et de grande série afin d'en amortir les coûts. La construction de ces machines par une entreprise nationale (il en existe) aurait en outre le mérite de créer de nombreux emplois.

C'est à partir de l'école primaire qu'il faut commencer cette restructuration, avec des moyens relativement simples, autonomes, aptes cependant à la connexion à des banques de données de plus grande capacité installées à d'autres niveaux de la pyramide éducative.

Finalement, ce qui importe en premier, c'est de prendre conscience de l'urgence de cette « révolution culturelle », et de ne pas s'effrayer devant son ampleur. ■

exemple, la phrase suivante : **Chaque soir**, Martine met sa moto **au garage** (phrase n° 1).

Analyse des groupes de mots **chaque soir** et **au garage** selon la terminologie de 1961 :

- **chaque soir** : groupe du nom, complément circonstanciel de temps du verbe **met** ;
- **au garage** : groupe du nom, complément circonstanciel de lieu du verbe **met**.

Les maîtres ne comprennent pas que ce qui était exact en 1961 ne le soit plus aujourd'hui. La réponse est simple : les linguistes nous ont appris que l'analyse précédente a le défaut de placer sur un même plan des groupes de mots qui, dans la phrase n° 1, n'ont pas la même importance — non pas du point de vue du sens, mais de la syntaxe, c'est-à-dire à propos de la construction de la phrase.

En effet, considérons de nouveau l'exemple précité : **Chaque soir**, Martine met sa moto **au garage**. Dans cette phrase, le groupe : **chaque soir** est effaçable, il reste :

Martine met sa moto **au garage** (phrase n° 2, correcte). En revanche, le groupe **au garage** ne peut pas être supprimé, sinon, on obtiendrait :

Chaque soir, Martine met sa moto (phrase n° 3 inacceptable).

Autrement dit, dans la phrase n° 1, le groupe **au garage** est nécessaire à la construction syntaxique du verbe **met** ; le groupe **chaque soir** ne l'est pas.

C'est cette différence de statut syntaxique qui fait conclure que :

- **au garage** est le complément du verbe **met** ;
- **chaque soir** est le complément de la phrase : Martine met sa moto au garage.

Simple à pratiquer avec des enfants, cette analyse les oblige à manipuler réellement la langue écrite, notamment par des expériences « pour voir » avec les groupes de mots, c'est-à-dire à comprendre la composition, l'organisation et le fonctionnement d'une phrase ; ce que ne permettent pas les questions traditionnelles du genre : **quoi, quand, où**, posées après le verbe. En somme, la nouvelle procédure apprend aux enfants à mieux écrire : n'est-ce point l'objectif

une opinion de B. Toresse, inspecteur-professeur

les compléments de circonstance

LA TERMINOLOGIE grammaticale pour l'école élémentaire du 25 octobre 1976 a introduit une nette distinction **entre les compléments du verbe et les compléments de circonstance**, comme le prouve le paragraphe suivant extrait du texte précité :

« IV Les fonctions :

- le sujet du verbe ;
- l'attribut du sujet ;
- les compléments du verbe (construction directe, indirecte) ;
- les compléments de circonstance ;

— le nom complété. »

Cette classification montre bien que les compléments de circonstance ne sont point des compléments du verbe (sinon, ceux-là eussent été compris dans ceux-ci).

C'est précisément ce qui, dans la terminologie grammaticale de 1976 — par ailleurs indéniablement plus simple que celle de 1961 — laisse les maîtres insatisfaits, d'autant que, jusqu'en 1968 environ, les compléments de circonstance (ou circonstanciel) ont toujours été des compléments du verbe. Soit, par

fondamental de l'enseignement de la grammaire à l'école élémentaire ?

Pourquoi faut-il que la circulaire du 25 octobre 1976 n'ait pas officialisé l'analyse précédente ? Pourquoi avoir introduit dans la nouvelle terminologie une fonction grammaticale contestable, à savoir le **complément de circonstance** ? Cette appellation est contestable ; en effet, le complément du verbe, par exemple, désigne bien une fonction, c'est-à-dire un rapport, une relation entre deux éléments syntaxiques d'une phrase : le groupe complément d'une part, le verbe d'autre part (de même que nos élèves apprennent à dire le **sujet du verbe** — et non seulement le sujet —, l'**attribut du sujet** — et non seulement l'attribut ; d'autant qu'il y a aussi l'attribut du complément d'objet —, le **complément du nom**, ou de l'**adjectif**, ou du **pronom**, ou de l'**adverbe** ou du **verbe**, ou de la **phrase** — et non seulement le complément). En conséquence, il paraît tout à fait inexact qu'on se contente de dire le **complément de circonstance** parce que cette expression grammaticale est incomplète du fait qu'on nomme seulement le premier élément syntaxique d'un rapport qui exige la mise en relation de deux segments d'une phrase. Dire du groupe nominal **chaque soir** (phrase ci-dessus) qu'il est **complément de circonstance**, c'est donc insuffisant et grammaticalement incorrect parce qu'on omet, dans ce cas, de préciser par rapport à quel autre élément de la phrase le groupe **chaque soir** exerce cette fonction.

Résumons-nous. Depuis vingt ans, les maîtres ont enseigné successivement trois façons différentes d'analyser le groupe **chaque soir** dans la phrase n° 1 :

• en 1961 (mais encore dans les I.O. du 4 décembre 1972)

chaque soir : complément circonstanciel de temps du verbe **met** ;
• à partir de 1968 (notamment dans les ouvrages de Dubois et Genouvrier)

chaque soir : complément de la phrase **Martine met sa moto au garage** ;

• en 1976 (terminologie du 25 octobre 1976)

chaque soir : complément de cir-

constance.

De ces trois réponses, la plus mauvaise est celle que propose la circulaire de 1976. L'arrêté du 16 juillet 1980, relatif au cycle moyen de l'école élémentaire, ne résout d'ailleurs pas mieux le problème en question ; par rapport au texte de 1976, on se contente d'ajouter dans la nomenclature : « le rôle des compléments de circonstance », formule vague qui laisse chacun interpréter à sa guise la fonction correspondante.

Dans ces conditions, on comprend que les maîtres des cours moyens soient mal à l'aise à propos de cette notion, d'autant que les manuels récents de grammaire renforcent ce malaise : tantôt le complément de circonstance redevient tout bonnement un complément circonstanciel du verbe (on devine la satisfaction des partisans de l'immobilisme pédagogique qui n'ont rien changé à leur pratique quotidienne depuis vingt ans) ; tantôt le complément de circonstance reste un complément de phrase (dans les rares classes où les maîtres qui ont eu la volonté de rénover leur enseignement du français croient encore aux vertus de la linguistique moderne) ; dans un manuel qui vient de paraître, nous avons constaté que le même groupe de mots « à toute vitesse » (le skieur file à **toute vitesse**) est d'abord un complément du verbe pour devenir ensuite, quelques pages plus loin, « un complément circonstanciel de manière ». Comment nos élèves peuvent-ils comprendre toute cette « salade grammaticale » ?

Cet exemple atteste l'urgence d'une mise au point à l'échelon national et qui soit sans ambiguïté possible. Il est inadmissible qu'une terminologie officielle laisse les maîtres dans l'incertitude. Le but d'une nomenclature grammaticale n'est-il pas qu'elle soit comprise et utilisée de la même façon dans toutes les écoles élémentaires de l'Hexagone (et au niveau d'un même cycle) ? Encore faut-il qu'elle soit acceptée par tous, donc incontestable (Il faudrait aussi, bien entendu, qu'elle soit d'abord connue et lue par tous les maîtres et leurs supérieurs hiérarchiques, ce qui est une autre histoire ! En France, il faut

vingt ans pour qu'un texte officiel soit appliqué — quand il l'est !) De toute façon, s'il convient de laisser aux maîtres une grande liberté dans le choix des activités et des exercices scolaires, en revanche, il est des domaines pédagogiques qui exigent une rigueur mathématique : c'est le cas d'une terminologie grammaticale. **N'est-il pas intolérable qu'un même élève soit astreint à désigner une même notion grammaticale de plusieurs façons différentes selon qu'il fréquente une école à Marseille, à Lyon ou à Strasbourg ? Ou tout simplement en changeant de classe dans une même école ?**

Bref, pour élucider ce point particulier relatif au rôle des compléments de circonstance, je pose ces deux questions aux rédacteurs du chapitre correspondant du texte du 16 juillet 1980 (contenus de formation au cycle moyen) :

1 - Quelles sont les fonctions que peuvent exercer les compléments de circonstance — au niveau de l'école élémentaire ? (1). Sont-ils toujours des compléments du verbe (comme en 1961) ?

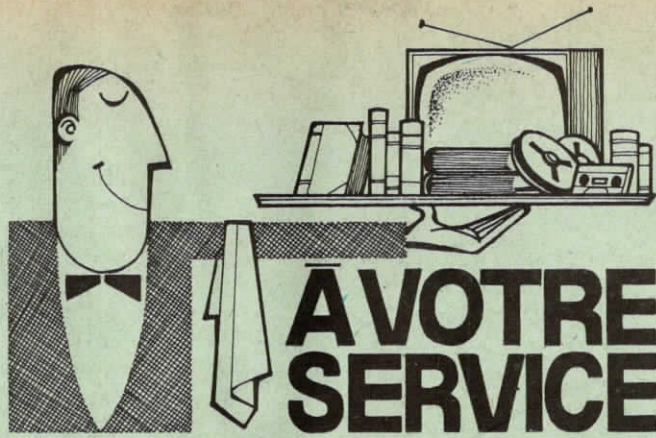
2 - Quand ils ne complètent pas le verbe, les compléments de circonstance sont-ils quand même dans le groupe verbal ? Ou bien constituent-ils, à côté du groupe nominal et du groupe verbal, un troisième segment de la phrase (appelé groupe adjoint ou groupe facultatif par certains enseignants, groupe nominal prépositionnel par d'autres) ?

En attendant une réponse claire et précise — qui peut ne jamais venir —, voici la solution que je propose en ce qui concerne les exemples étudiés précédemment, soit la phrase déjà citée : **Chaque soir**, Martine met sa moto **au garage**

Chaque soir : groupe nominal, **complément** de circonstance de temps **de la phrase** Martine met sa moto au garage ;

au garage : groupe nominal, **complément** de circonstance de lieu du **verbe** met.

(1) Un complément de circonstance peut compléter un adjectif ; exemple : Il est blanc de peur. **De peur** : complément de circonstance de cause de l'adjectif **blanc** (le groupe **blanc de peur** étant lui-même attribut du sujet il).



Il y a des collections, et plus particulièrement des collections de poche, qui, parce qu'elles ont prouvé une fois pour toutes leur sérieux et leur qualité, défilent sur les présentoirs du libraire sans que l'on y porte grande attention. A moins que l'un de leurs titres nous frappe plus spécialement, elles font partie de notre paysage culturel, de nos habitudes.

On a assez entendu ces temps derniers, et sur tous les tons, décrier l'enseignement de l'Histoire pour ne pas rappeler l'existence, par exemple, d'une **collection** telle que « **Histoire Payot** » qui vient de publier

Bayard, Henri IV, Talleyrand, Sully, Néron, Saint-Just, Napoléon III, Ivan le Terrible, Charles-Quint ou la reine Victoria — ouvrages ici pris dans le désordre —, on a la faculté de retrouver aussi aux détours de la collection, Marco Polo, Lawrence d'Arabie, Genghis Khan, Mahomet, Schulmeister l'agent secret de Napoléon, ou même le chef sioux Ours Debout. Mais la collection n'est pas contente pas des personnages et consacre aussi quelques ouvrages aux grands moments ou aux grands phénomènes de civilisation comme les Mayas, l'Egypte des pharaons, la civilisation in-

1854 et en publiant « Les colporteurs de l'Oisans », cet éditeur avait affirmé sa vocation régionale. Celle-ci nous est confirmée cette année par deux livres qui étonnent par leur densité et surtout par les tranches de vie qu'ils nous restituent : « Chroniques d'un bourgeois de Valence au temps de Mandrin » n'est rien d'autre que le journal d'un épicier, Michel Forest, qui nous livre avec une acuité, une curiosité, un bon sens rares, le XVIII^e siècle en Dauphiné vu depuis sa boutique valentinoise ; le second, « Pérégrinations des Barcelonnettes au Mexique » de P. Gouy, nous précipite

l'Histoire au téléobjectif

son n° 28. Certes, il n'est pas question de comparer ces ouvrages à des manuels, mais les coups de projecteurs qu'ils donnent sur des personnages historiques, leur conception romanesque, le sérieux de leurs auteurs, permettent, en même temps qu'une lecture agréable, une véritable incursion au téléobjectif dans les tranches de notre histoire, de notre monde. Depuis le premier consacré à Christophe Colomb, jusqu'au tout récent vingt-huitième qui nous restitue Babeuf, la balade historique est longue et non dépourvue de pittoresque. Ainsi, si l'on y rencontre Du Guesclin,

dienne ou l'Inquisition, les conquistadors espagnols et l'Invincible Armada. Bref, une collection que sa richesse et sa diversité nous invitent « à suivre ».

Dans un style et une présentation fort différents, une autre collection, « **L'empreinte du temps** », la bien nommée (Presses universitaires de Grenoble, B.P. 47, 38040 Grenoble Cedex), nous apporte une contribution remarquable, souvent étonnante et, disons-le, toujours passionnante. En rééditant, l'an dernier, le « Guide du voyageur dans l'Oisans » avec la typographie et les gravures de l'original de

au cœur d'un phénomène de société qui a sans doute bouleversé de fond en comble, à l'époque, la vallée de Barcelonnette : l'émigration des hommes « pour faire fortune » au Mexique. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Barcelonnettes représentent jusqu'à 80 % des trois mille membres de la colonie française résidant au Mexique. L'empire textile qu'ils créent leur permet de devenir les financiers de l'Etat mexicain. Mais il y a aussi le retour au pays. Autant de parcelles de vies et de temps à découvrir parce que ce sont elles qui font le grand kaléidoscope de l'histoire.

pédagogie quotidienne

L'informatique : discipline carrefour

Afin d'ôter toute ambiguïté sur la nature des propos qui vont suivre, il convient d'insister sur la distinction à établir entre introduction de l'informatique et introduction de l'ordinateur à l'école élémentaire. L'informatique est une science alors que l'ordinateur, principalement utilisé dans l'enseignement comme un moyen didactique supplémentaire à la disposition du maître (l'enseignement assisté par ordinateur pris au sens le plus large) ou comme un instrument de calcul à la disposition des élèves (son utilisation requiert alors l'apprentissage d'un langage de programmation), n'est qu'un outil pour l'usage duquel une formation des maîtres et/ou des élèves est nécessaire.

Il ne paraît pas souhaitable (1), en l'état actuel d'avancement de la technologie, de mettre des micro-ordinateurs entre les mains de très jeunes enfants et de les initier à une rigoureuse utilisation des multiples langages de programmation, transformant ainsi l'école en une pépinière de futurs programmeurs.

Toutefois, parmi les activités du programmeur, celle qui consiste à établir des algorithmes de résolution mérite une place dans la presque-totalité des matières enseignées à l'école élémentaire. On aurait en effet tort de croire que cette activité, absolument vitale pour écrire des programmes efficaces, n'est applicable qu'aux problèmes de calcul sur des données numériques. Les activités informatiques, au fur et à mesure qu'elles se répandent, s'orientent de plus en plus vers le traitement de textes, de

signaux divers, de représentations d'images, etc. L'informatique est ainsi une discipline carrefour, une nouvelle façon de poser les problèmes.

La conception d'algorithmes par les élèves de l'école élémentaire, en même temps qu'une bonne préparation à l'écriture de programmes efficaces (dans les classes du secondaire), constitue une approche rigoureuse et précise de la résolution de problèmes.

Rappelons qu'un algorithme est un ensemble de règles précises et non ambiguës qui fournit un résultat en un nombre fini d'opérations.

Exemples d'algorithmes :

• **Algorithme de recherche** du plus grand commun diviseur (PGCD), par la méthode d'Euclide :

1. Diviser x et y ; r est le reste tel que $0 \leq r \leq y$.
2. Si $r = 0$, le calcul est terminé. On a $y = \text{PGCD}$.
3. Si $r \neq 0$, on remplace x par y , y par r et on opère comme en 1 :

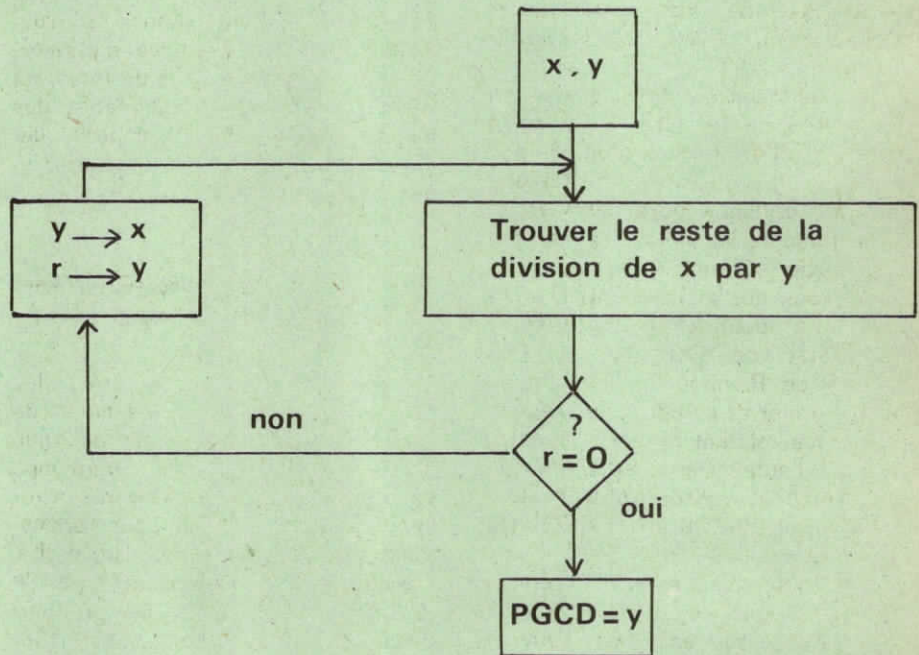


Schéma de l'algorithme

• **Algorithme de classement** par ordre alphabétique de deux mots. On considère l'ordre alphabétique : □ (blanc), A, B, C, etc.

1. On lit la première lettre des mots 1 et 2.
2. On compare les lettres examinées de 1 et 2 :

La tâche de programmeur est, pour l'essentiel, un mélange étroit de deux activités : la résolution de problèmes et la programmation.

« Résoudre un problème peut être considéré comme l'action de développer un algorithme pour résoudre un problème donné, la programmation étant l'action de transformer un algorithme pour l'exprimer dans les concepts linguistiques d'un langage donné » (Henry F. Ledgard, **Proverbes de programmation** — traduit et annoté par Jacques Arzac — Dunod informatique, éditions Bordas, 1978, 162 p., bibliographie, index).

— si les deux lettres sont identiques on compare la lettre suivante comme en 2 ;

— si la lettre du mot 1 vient avant la lettre du mot 2 dans l'ordre alpha-

bétique on écrit le mot 1 puis le mot 2, sinon on écrit le mot 2 puis le mot 1.

Claude Moreau

(1) Cf. l'article paru dans le n° 434 : « Eveiller au milieu informatique ».

documentation

les hommes de l'Histoire

Yves Frémion

Les orgasmes de l'Histoire : trois mille ans d'insurrections spontanées

Editions Encre (9, rue Duphot, 75001 Paris), 224 pages

Sous ce titre, dont la première partie fait référence à Wilhem Reich, Yves Frémion a réalisé une fresque des idées et des mouvements libertaires à travers l'histoire et les civilisations.

Cela part des Cyniques grecs, qui vécurent à quatre siècles de notre ère pour aller jusqu'à Mai 68, aux Gardes rouges chinois, à la « Révolution des œillets » portugaise et au combat encore inachevé des paysans du Larzac. Chemin faisant, nous rencontrons des mouvements d'auto-gestion à dominante éducative : l'orphelinat de Cempuis et « La Ruche » de Rambouillet, à la fin du siècle dernier et au début du présent. Aux pages relatant des faits connus, mais que l'auteur dégage de la fausse gangue d'or des épopées, s'en ajoutent d'autres mettant à jour des luttes oubliées.

Dans son avant-propos, Frémion cerne magistralement la notion d'« échec », qui est très souvent complémentaire de celle de « révolte populaire ». Et il est vrai que, fréquemment, ce qui brisa une rébellion ce fut la peur morbide du vide, lorsque le peuple approche de la liberté. Ce fut le cas pour Spartacus, un esclave romain devenu un symbole. Ou bien peut-être pensait-il que « mourir pour l'idée, c'est la seule

façon d'être à la hauteur de l'idée »... Sans doute fut-ce aussi ce à quoi songea Salvador Allende le 11 septembre 1973. Mais Allende n'avait jamais été un insurrectionnel... Sauf ce jour-là !

Voilà un ouvrage d'histoire original, vivant et riche, illustré par Volny et par Guillaume Keynia pour les pages consacrées à Buenaventura Durruti, émaillé de citations, tissé d'utopies, de combats, de morts et de fêtes, du reflet du courage indomptable des hommes. A conseiller tout particulièrement aux professeurs d'histoires et aux documentalistes des CDI.

Karl Marx

Manuscrits de 1857-1858 (Grundrisse)

Editions sociales, tome I : 452 p., tome II : 458 p., index

Ce sont en quelque sorte les cahiers de brouillon et les notes de Marx apprenant l'économie politique et travaillant au **Capital**. Longtemps on a lu ces textes pour y retrouver les traces du **Capital**, pour reconstruire une démarche de recherche, n'accordant aux manuscrits que le statut d'un produit non fini. Aujourd'hui, des lecteurs moins pieux trouvent dans les manuscrits une étape très riche de la pensée de Marx, un moment ouvert de la réflexion théorique avant que la mise en forme logique, déductive, n'appauvrisse inévitablement la profusion d'analyses, de critiques et d'études économiques.

L'édition réalisée sous la responsabilité de Jean-Pierre Lefebvre est

de belle qualité : trois index précieux, des notes de bas de page, pour éclairer quelques allusions et pour rappeler le texte allemand, sont une aide utile au lecteur. L'introduction souligne les choix de traduction et fait regretter qu'une étude approfondie de la langue de Marx n'ait encore été, à notre connaissance, entreprise (les quelques lignes qu'y consacre cette introduction sont peu convaincantes). Enfin, voici encore une occasion de lire Marx et d'apprendre à lire avec lui ; il faut espérer que les galimatias et âneries somptueuses qui passent aujourd'hui pour du marxisme n'ont pas détourné encore d'une œuvre lumineuse, antidogmatique et scientifique, ceux qui sont épris de rigueur et de générosité.

Jean-Denis Bredin

Joseph Caillaux

Hachette, 374 p., bibliogr., index

On a aujourd'hui oublié le nom de ce grand bourgeois qui fut l'un des principaux ministres des Finances de la III^e République, à qui l'on doit la réforme d'un système fiscal anachronique et la mise en place de l'impôt sur le revenu malgré l'opposition fervente de la droite et celle, plus discrète, d'une bonne partie de la gauche. La droite belliciste mènera contre lui une campagne de presse incroyable au point que sa femme, pour y mettre fin, tuera le directeur du **Figaro** qui était au centre de cette campagne ; quelques années après, lors du second conflit mondial, la droite obtiendra qu'il soit condamné en Haute Cour pour pacifisme et intelligence avec l'ennemi. Il sera amnistié plus tard par le Cartel des gauches, avec l'appui des voix communistes.

Cette biographie concilie la rigueur historique et le plaisir de la lecture ; elle donne un éclairage parfois féroce des mœurs politiques françaises et laisse voir bien des ombres au tableau de la vie parlementaire. Avec ce livre, Jean-Denis Bredin a réussi un travail remarquable qui séduira les passionnés d'histoire et invitera les enseignants à s'interroger : n'y a-t-il rien à attendre en classe de travaux bibliographiques permettant, en suivant un personnage, de parcourir plusieurs époques et d'y mesurer la respiration et la fragilité des vies

humaines engagées dans l'Histoire ?

Serge Berstein

Histoire du Parti radical

Tome I : **A la recherche de l'âge d'or (1919-1926)**

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 488 p., index

Cette contribution à l'histoire de la III^e République éclaire d'un jour neuf bien des aspects de la politique de l'après-guerre. Le grand homme de cette époque est incontestablement Edouard Herriot, ce « fils du peuple », maire de Lyon sans cesse réélu président du Parti radical auquel il donne une doctrine et un chef populaire. Serge Berstein analyse le fonctionnement de ce parti, la sociologie de ses cadres et de ses élus, la géographie de son électorat ; il décrit sa politi-

que, au gouvernement et dans l'opposition, en campagne électorale et en congrès. Les programmes successifs sont étudiés et notamment l'attitude du Parti radical à propos de la question scolaire : « Il faut que les fils de la bourgeoisie et ceux du peuple soient assis sur les mêmes bancs », dit-on alors pour justifier l'école unique et la gratuité de l'enseignement secondaire.

En même temps qu'il analyse des années d'expérience politique décisive (le Cartel des gauches), ce livre donne à comprendre bien des caractéristiques de notre histoire : le radicalisme et son idéologie sont loin d'avoir disparu de la vie politique française actuelle.

Notes de lecture établies par
Pierre Ferran et François Mariet

paysans

cinématographiques

Comme l'ouvrier, le paysan est ignoré par le cinéma français. Il n'est « personnage » que dans les films historiques (**Moi, Pierre Rivière ; Le cheval d'orgueil...**). Rares sont les films qui insèrent le monde paysan d'aujourd'hui dans la fiction. **A vendre** de Christian Drillaud a été « ignoré » par la critique. Dans le domaine du documentaire, le paysan a plus de chances : des cinéastes — notamment Philippe Haudiquet et Jean-Dominique Lajoux — se sont intéressés à ses luttes, à ses problèmes. Gérard Guérin a consacré une série de films remarquables aux **Paysannes** et J.-P. Denis a filmé en Languedoc — et en langue d'oc — **La vie d'Adrien**.

En mars 1975 et en novembre 1976, Christian Bosséno — un critique de cinéma doublé d'un spécialiste des problèmes agricoles — a publié deux longues études sur le paysan et le cinéma français dans **La revue du cinéma. Image et son**. Il a, depuis, complété et mis à jour sa documenta-

tion et il est intervenu, lors du colloque « Filmer le monde rural » à l'Unesco, le 17 juin dernier, en analysant la « représentation du monde rural dans le cinéma français ». Le texte de cette communication vient d'être publié dans le numéro de septembre-octobre 1980 de **Economie et finances agricoles**, la revue de la Caisse nationale du crédit agricole (93, boulevard Pasteur, 75015 Paris. Prix du numéro : 12 F). Christian Bosséno l'a fait suivre d'une abondante filmographie, fort précieuse si l'on veut organiser un cycle de cinéma éducatif sur le thème « Monde rural ». Quelques-uns des films qui y sont cités figurent sur le **Répertoire des films en distribution 1980-1981** publié récemment par l'Ufoleis.

Par ailleurs, on trouvera également une documentation filmographique très actuelle dans le catalogue édité par le ministère de l'Agriculture (service cinéma : 78, rue de Varenne, 75700 Paris) à l'occasion

pas en librairie

■ **Le climat de la France**, de Raymond Arléry (édité par la direction de la Météorologie - 134 p., ill.)

L'auteur de cet ouvrage, ingénieur général honoraire de la Météorologie, se révèle aussi fin pédagogue car tant ses explications que les données et les cartes qui les accompagnent sont claires et très compréhensibles à partir des classes du premier cycle.

Raymond Arléry rassemble ici les éléments essentiels pour comprendre l'étude des différents climats de la France. Les nombreux schémas et cartes sont des compléments fort utiles pour les professeurs. Dans un très court chapitre final, sont présentés des exemples d'applications des données climatologiques à la compréhension desquelles cet ouvrage constitue une excellente initiation.

En vente contre 53 F : chèque libellé à l'ordre du Régisseur des recettes de la Météorologie (CCP 9064-75 E Paris) et envoyé à la SMN (2, avenue Rapp, 75340 Paris Cedex 07).

■ **Le Nouveau Guide des lois nouvelles** (Néret, 1980, 180 pages)

Cet ouvrage est à signaler pour trois raisons très simples : d'une part, il prend en compte toutes les lois les plus récentes, jusqu'à la mi-juillet 1980 ; de l'autre, il couvre un domaine intéressant de nombreux responsables de l'enseignement puisqu'il traite de l'émancipation à seize ans, de la majorité, de la filiation, du divorce, de la protection de la famille et de celle de la femme au travail ; enfin, il éclaire un ensemble législatif et réglementaire très complexe parce que profondément modifié ces dernières années.

A ce sujet, on saura gré à ce guide de débarrasser le lecteur des idées fausses (ou caduques) qui demeurent encore obscurément en nous, de bien préciser les conséquences des nombreux changements intervenus dans la législation concernant l'enfant et la famille ; enfin, de ne pas se substituer à un manuel juridique et de rester dans les limites d'un « guide », rédigé notamment à l'intention de ceux qui peuvent bénéficier, s'ils sont bien informés, de nouveaux avantages sociaux.

En vente contre 50 F : chèque à envoyer aux Editions Guide Néret (23, rue de Chabrol, 75010 Paris).

du premier Festival du film rural, festival qui s'est tenu le 23 octobre au musée des Arts et Traditions populaires. Cent seize films ont participé au concours. Parmi les films primés : **Notre devenir** de Janine Charazac (Serddar) sur les problèmes des jeunes agriculteurs du Lot, **Le pain de chaque jour** de Pierre Samson (ENS de Saint-Cloud) sur les crises écono-

miques et la famine, hier et aujourd'hui, et **Bibi** de Philippe Haudiquet, l'histoire d'un cheval (Bibi) trainé en justice par le propriétaire d'une résidence secondaire gêné par le bruit de ses sabots. Une histoire vraie, reconstituée et (fort bien) filmée par le réalisateur de **Gardarem lo Larzac** et **Les bâtisseurs**.

Jacques Chevallier

ment une sécurité en même temps bien souvent que l'apprentissage d'un métier : l'aventurier deviendra en même temps un fonctionnaire !

Il n'était donc pas inutile d'éclairer les adolescents sur les réalités de cette vie pendant laquelle ils supporteront la constante discipline militaire, la promiscuité à bord d'un navire de guerre et une existence « en vase clos ». Pas inutile non plus de les renseigner sur les implications que ce métier peut avoir sur leur vie familiale.

CNDP

la RTS vous propose

pour le cours moyen

En seconde diffusion, le vendredi 21 novembre de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1, une très intéressante émission de la série « Eveil à dominante sciences sociales ».

Intitulée **Un village breton : Guerlesquin**, cette émission présente, en cinq séquences principales, ce village situé aux confins du Finistère et des Côtes-du-Nord, son terroir et le genre de vie de ses habitants. Y sont successivement montrés le bocage, les lieux importants du village, le marché aux bestiaux qui se fait maintenant par un procédé électronique, une ferme traditionnelle et une exploitation avec élevage industriel, une fête de nuit (« Fest-Noz ») et des carrières de granit.

quatrièmes, troisièmes et second cycle

■ Tournée à Brest, une émission de la série « Informations pour l'orientation » : **Je m'suis engagé dans la marine** (sur TF 1, le jeudi 20 novembre, à 15 h 02).

La Marine nationale, la « Royale », conserve un prestige certain auprès de nombreux jeunes : chaque année, quatre mille s'y engagent pour trois, quatre ou cinq ans. Mais que savent-ils de la vie de marin ? A quelques

exceptions près, peu ou pas grand-chose. Le jeune engagé ignore trop souvent la réalité de la vie militaire, se contentant d'une vision « romantique » de la marine dont il attend dépaysement et aventure. D'autre part, dans la crise économique que nous traversons, avec l'angoisse du chômage qui hante à juste titre tant de jeunes et de familles, l'entrée dans la Marine nationale représente évidem-

■ Dans la série « Civilisation italienne » dont nous annonçons deux nouvelles émissions dans notre numéro du 9 octobre dernier, voici une rediffusion intéressante : celle de **Trieste, città di mare, città de confine** (ville maritime, ville frontière) sur TF 1, le jeudi 20 novembre, de 17 h 30 à 18 heures.

Rappelons que des personnalités diverses (le maire, le secrétaire provincial du PCI, un professeur, un ingénieur, le président d'une association industrielle, le recteur de l'université, le président de la communauté israélite) présentent les problèmes de cette ville, à la fois carrefour de civilisations et porte ouverte vers le Sud.

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

école maternelle

Des chiffres assez différents sont avancés en ce qui concerne les effectifs de l'enseignement préélémentaire. Pourriez-vous m'indiquer les statistiques officielles ?

Le service central des statistiques et sondages du ministère de l'Éducation a publié, en mai dernier, les données suivantes : « L'évolution de

l'enseignement préélémentaire en France est caractérisée par un fort accroissement du taux de préscolarisation. Depuis dix ans, la préscolarisation est totale pour les enfants de cinq ans ; depuis 1977-1978, elle est totale à quatre ans. A trois ans, les taux qui étaient de 55 % en 1969-1970 atteignent 88 % aujourd'hui. Sur la même période, les taux de préscolarisation à deux ans passent de 15 % à 33 % ».

La baisse de la démographie, survenue en 1974, a eu pour conséquence, à partir de 1977-1978, une diminution des effectifs préscolarisés qui dépassent de peu, en 1979-1980, 2 400 000 élèves après avoir connu un maximum de 2 600 000 élèves. Le développement de la préscolarisation ne compense qu'en partie la diminution des générations (environ 100 000 naissances de moins par génération).

L'enseignement public comptait, en 1979-1980, 2 093 285 élèves sur l'effectif total indiqué plus haut de 2 400 000 élèves.

engagement décennal

Pourriez-vous m'indiquer quelle est l'origine de l'engagement décennal demandé aux instituteurs publics ?

D'après l'ouvrage de Maurice Goutard, inspecteur d'académie, publié par le CRDP de Toulouse sous le titre *Les écoles primaires de la France bourgeoise (1833-1875)*, vol. 1, p. 31 : « La fonction d'instituteur assurait aux maîtres communaux la dispense du service militaire, en échange de l'engagement de servir dix ans dans l'enseignement. A cette époque (entre 1833 et 1848) où la durée du service était longue, c'était un sérieux privilège qui fut à l'origine de bien des vocations. L'Instruction primaire tenait lieu, pour les classes pauvres, de « l'achat du remplaçant ». Le Conseil général de la Haute-Marne signale, en 1839, que beaucoup d'élèves de l'Ecole normale ne prennent l'engagement de se vouer à l'Instruction publique que pour échapper à la loi du recrutement. Les maîtres de l'enseignement privé n'étaient pas admis à ce privilège. Leur nombre ne cessait de diminuer. »

moniteur-éducateur

Pourriez-vous m'indiquer en quoi consiste la fonction du moniteur-éducateur qui exerce dans certains établissements relevant généralement du ministère de la Santé et de la Famille ?

En dehors des heures de classe ou

d'atelier, le moniteur-éducateur encadre les enfants « cas sociaux » ou malades. Ces enfants sont en principe d'intelligence normale, mais ils posent des problèmes par suite de carence familiale (éloignement, absence ou insuffisance de la famille). Ces problèmes sont cependant moins aigus et moins criants que lorsqu'il s'agit d'enfants inadaptés qui sont confiés aux éducateurs spécialisés. Le moniteur-éducateur peut aider à surmonter leurs difficultés aux jeunes sur qui lui sont confiés.

Certaines aptitudes sont donc attendues du moniteur-éducateur : équilibre, compréhension, bonne humeur et patience, amour des enfants, dévouement.

Participant à l'action éducative, voire rééducative, au sein de l'équipe psychopédagogique qui œuvre auprès des catégories d'enfants indiquées plus haut, le moniteur-éducateur peut, s'il en manifeste les aptitudes, accéder aux fonctions d'éducateur spécialisé dont il est très proche.

cumul de pension et de rémunération

Il existe une réglementation sur le cumul de pensions et de rémunérations d'activité dont je connais mal les dispositions. Est-il possible de me les rappeler brièvement ?

L'article L 86 de la loi du 26 décembre 1964 est ainsi rédigé : « Les titulaires de pensions qui ont été admis

à la retraite, sur leur demande, avant d'avoir atteint la limite d'âge qui leur était applicable dans leur ancien emploi, et qui perçoivent une rémunération d'activité servie par une collectivité publique (administrations de l'Etat, départements, communes, offices et établissements publics, etc.) ne peuvent bénéficier de leur pension avant d'avoir atteint l'âge correspondant à cette limite d'âge. »

« Toutefois, peuvent cumuler intégralement le montant de leur pension avec celui des émoluments de l'emploi qui leur est confié :

1) les titulaires de pensions civiles ou militaires ou d'une solde de réforme allouées pour invalidité ;

2) les titulaires de pensions de sous-officiers rémunérant moins de vingt-cinq ans de services ;

3) les titulaires de pensions dont la rémunération annuelle d'activité n'excède pas le quart du montant de la pension ou le montant du traitement afférent à l'indice 100 de la Fonction publique. »

On considère comme émoluments les sommes allouées sous quelque dénomination que ce soit à raison de services rémunérés à la journée, au mois ou à l'année ou forfaitairement, sous la forme d'une indemnité ou d'une allocation quelconque. Il s'ensuit qu'il n'y a aucune limitation de cumul dès que le fonctionnaire retraité a atteint la limite d'âge de son ancien emploi (cinquante-cinq - soixante ans au plus) et qu'il est toujours possible de cumuler une rémunération privée avec une pension de retraite.

René Guy

au J. O.

enseignement (personnel)

M. Antoine Gissinger attire l'attention de M. le ministre de l'Education sur les stages de formation proposés aux enseignants. Ceux-ci doivent s'absenter par demi-journée ou journées entières pour des stages qui sont étalés sur un ou plusieurs mois. Cette façon de dispenser cette formation constitue une gêne dans les établissements scolaires. Il lui

demande si de tels stages ne pourraient pas être organisés en dehors des heures de cours.

Réponse. Le ministère de l'Education, soucieux de préserver en priorité l'intérêt des élèves et le bon fonctionnement du système éducatif, veille avec soin à ce que les diverses causes d'absentéisme des personnels enseignants perturbent le moins possible l'organisation des enseignements. C'est pourquoi il est régu-

lièrement rappelé aux autorités académiques que la délivrance des autorisations d'absence au titre des stages de formation organisés sous l'égide du ministère de l'Éducation ne doit jamais aboutir à altérer la marche normale du service. De plus, il est recommandé, eu égard aux données de l'absentéisme, de ne pas organiser dans toute la mesure du possible de réunion consacrée à la formation ou à l'information des maîtres exerçant en présence d'élèves au cours des mois de janvier et de février. Sans perdre de vue l'importance primordiale que revêt pour la qualité de l'enseignement public la formation initiale et continue des maîtres, des instructions annuelles posent le principe que seules les actions inscrites au programme général des stages élaboré par les services du ministère, peuvent donner lieu à des autorisations d'absence. Cette règle, outre qu'elle permet de programmer rationnellement la politique d'ensemble de formation des personnels, aboutit à assurer la présence des professeurs devant leurs élèves en limitant au strict nécessaire l'absentéisme. En ce sens, un certain nombre de stages ont été organisés dans un cadre débordant notablement celui de l'année scolaire et, pour ce qui concerne la formation basée sur le volontariat, en dehors des séquences éducatives consacrées à la classe. Par ailleurs, l'absence d'un maître participant à une action de formation ne saurait porter préjudice à l'enseignement reçu par les élèves dès lors que ces derniers peuvent tirer profit de la période correspondante de diverses manières. A cette occasion, peuvent être en effet effectués des travaux individuels ou collectifs en liaison avec les centres de documentation et d'information implantés dans les établissements, propices à la fois au développement de l'autonomie des enfants et à leur apprentissage d'une démarche collective. De même les élèves peuvent-ils être soumis à des devoirs ou interrogations écrites surveillés dont il pourront apprécier l'effet bénéfique au moment des épreuves des divers examens ou concours auxquels ils sont appelés à se présenter au cours de leur scolarité.

(J.O. Débats A.N. du 13 octobre 1980.)

au B. O.

on majore

■ **LA REMUNERATION des personnels civils et militaires de l'Etat** à compter du 1^{er} octobre 1980. Le traitement annuel afférent à l'indice 100 passe à 17 153 F, un point de l'indemnité de résidence étant incorporé au traitement (décret du 13 octobre 1980 — B.O. n° 38).

on fixe

■ **LE STATUT particulier des personnels techniques de laboratoire** des établissements relevant du ministère de l'Éducation : agents, aides, aides techniques et techniciens (décret du 2 octobre 1980 — B.O. n° 38).

■ **LES PRINCIPES** du recrutement des chefs d'établissement du second degré et de leurs adjoints, de la sélection des candidats et **LES MODALITES** d'établissement des listes d'aptitude aux emplois de proviseur, censeur, principal de collège, directeur de CET, etc. (deux circulaires du 24 octobre 1980 — B.O. n° 38).

■ **LE NOMBRE** des inscriptions possibles sur la liste d'aptitude au corps des professeurs de CET dans les diverses spécialités et les modalités de préparation de cette liste d'aptitude (circulaire du 7 octobre 1980 — B.O. n° 38).

■ **LES MODALITES** des mouvements des

inspecteurs principaux et des inspecteurs JSL en 1981 (circulaire du 17 octobre 1980 — B.O. n° 38).

■ **L'ORGANISATION** de l'épreuve d'éducation physique à l'examen du **brevet des collèges** : barèmes et modalités d'appréciation (trois circulaires du 9 octobre 1980 — B.O. n° 38).

on complète

■ **LA LISTE** des stages en entreprise des enseignants titulaires, PEGC section XIII (additif à la circulaire du 28 juillet 1980 — B.O. n° 38).

on précise

■ **LES PRINCIPES** qui doivent guider l'administration aux différents niveaux pour les opérations de **nominations et de mutations du personnel de l'Éducation nationale**. Ceci concerne les recteurs, les inspecteurs d'académie et les directeurs des services départementaux de l'Éducation (circulaire du 23 octobre 1980 — B.O. n° 38).

■ **LES MODALITES** des opérations de mutation, réintégration, mise en disponibilité pour les personnels enseignants des **corps nationaux du second degré** pour la rentrée scolaire 1981-1982 (arrêté et circulaire du 23 octobre 1980 — B.O. n° 38).

agenda

conférences

■ **Sur le thème « L'informatique à l'école »**, un cycle de conférences se déroulera cette année à l'École normale d'instituteurs de Paris (10, rue Molitor, 16^e) :

• mercredi 26 novembre, de 15 à 17 heures : **L'introduction de l'informatique dans l'éducation — le point de vue de l'économiste**, par François Orivel, chargé de recherche au CNRS ;

• vendredi 20 mars, de 15 à 17 heures : **L'école et l'informatisation de la société — pour une pédagogie de l'environnement technologique**, par François Mariet, professeur à l'université de Pau ;

• mercredi 29 avril, de 14 à 16 heures : **La formation des formateurs à l'informatique** — objectifs, contenus, méthodes,

par André Poly, maître-assistant à l'École normale supérieure de Saint-Cloud ;

• mercredi 6 mai, de 16 à 18 heures : **Le plan de développement de l'informatique dans l'enseignement**, par Jacques Treffel, directeur chargé de la prospective et du développement des moyens techniques et scientifiques dans l'éducation. Pour tous renseignements : Claude Moreau, tél. : 524-46-00, poste 416.

journée d'étude

■ **Information sur la pédagogie du français** par Le Sablier, avec Mme Côté-Préfontaine, auteur de la méthode, le mer-

credi 26 novembre à 14 heures, à l'Ecole annexe (23, rue Boileau, Paris 16^e). Tous les enseignants intéressés sont invités ; ils devront informer de leur participation en prévenant l'APPN (Association pour la promotion d'une pédagogie nouvelle), 11, rue Coëtlogan, 75006 Paris. Tél. : 544-55-76.

stages

■ **Expression plastique — Eveil de la perception.** Ce stage de spécialisation, organisé par la FCVF (centre de formation de cadres de centres de vacances et de loisirs), se déroulera du 17 au 22 novembre à La Camusière (Eure-et-Loir). Ouvert à tous, il peut constituer une étape de la formation en vue de l'obtention du BAFA, délivré par le ministère Jeunesse, Sports et Loisirs. Pour tous renseignements et inscriptions : FCVF, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

■ **Différentes préparations à l'examen spécial d'entrée à l'université, option B,** sont organisées, à partir du 18 novembre, dans le cadre de la formation permanente par l'université de Paris-Sud XI. Ces cycles sont destinés à toutes personnes ayant suivi un cycle d'études secondaires complet ou ayant échoué au baccalauréat de série D et désirant se recycler en vue de suivre des formations scientifiques, médicales ou pharmaceutiques de niveau universitaire. Pour tous renseignements : Université de Paris-Sud XI, service commun de la formation permanente, Bâtiment 308, 91405 Orsay Cedex. Tél. : [6] 941-78-88.

■ **Stage d'écologie destiné aux enseignants du second degré,** organisé dans le cadre de la formation permanente par l'université Paris VIII. Il s'agit d'un stage de sensibilisation, d'information, et qui aborde les aspects pédagogiques autour de ce thème. Il se déroulera du 19 novembre 1980 au 14 janvier 1981 (quarante-deux heures d'enseignement), tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 à 17 heures, avec une interruption pendant les vacances de fin d'année. Pour tous renseignements et inscriptions : Université de Paris-VIII, formation permanente, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 821-63-64, poste 1357.

expositions

■ **Musiques anciennes** à la Bibliothèque nationale, salle Mortreuil (58, rue de Richelieu, 75002 Paris — tél. : 261-82-83). Une quarantaine d'instruments et environ

soixante-dix manuscrits et imprimés musicaux du XVI^e au XVIII^e siècle, provenant du « cabinet d'amateur » constitué pendant sa vie par Mme de Chambure et venant d'entrer dans les collections nationales en paiement de droits de succession, sont présentés **ensemble au public jusqu'au 7 décembre**, avant d'aller rejoindre leurs lieux définitifs de conservation. Parmi ces pièces exceptionnelles, signalons la plus ancienne tablature de luth italienne (début XVI^e), un unicum de M.A. Charpentier, un livre d'orgue anglais (XVII^e), des cantates de Scarlatti, des méthodes (uniques) de vièle, de mandoline et de flûte (XVIII^e), des recueils de chansons françaises sur des paroles de Ronsard, le premier ouvrage de musique polyphonique imprimé à Lyon en 1528 ; parmi les instruments, il faut remarquer les claviers : entre autres, une virginal construite par le vétéran de l'illustre dynastie anversoise des Ruckers, un clavecin de Desruisseaux et un modèle de voyage de Jean Marius pour évoquer Paris à la fin du règne de Louis XIV ; à signaler également le luth de Jean Desmoulin (1644), la guitare de Jean Voboam (1689), la famille de flûtes à bec des Hotteterre et des ensembles de lutherie « Vieux Paris ».

■ **Dessins italiens des musées de Dijon.** A l'occasion de la publication de deux catalogues des œuvres d'art italiennes des musées dijonnais, deux manifestations ont été organisées pour mettre en valeur cette partie des collections :

- le musée des Beaux-Arts présente les principaux tableaux italiens des deux musées (entre autres, une huile sur papier d'Annibal Carrache préparant un tableau exposé aujourd'hui au Metropolitan Museum de New York) ; cette exposition évoque les rapports privilégiés qui existèrent entre la Bourgogne et l'Italie du XVI^e au XIX^e siècle ;
- le musée national Magnin exploite les riches collections de dessins italiens des deux musées en exposant cent cinquante de ces dessins, dont quelques-uns présentés pour la première fois au public.

Exposition ouverte jusqu'au 21 décembre tous les jours (sauf mardi) de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Pour toutes précisions : Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants, 21000 Dijon. Tél. : [80] 32-12-64.

cinéma

■ **Réfugiés du Laos.** Sous ce titre général, deux films susceptibles d'intéresser les enseignants de la région parisienne ayant dans leurs classes des enfants d'origine asiatique seront programmés au cinéma La Clef (21, rue de la Clef, Paris 5^e) à

partir du 20 novembre. Réalisés séparément, ces deux films traitent de la vie et des problèmes des Hmongs, ethnie écartelée par la guerre, tiraillée entre le Vietnam, le Laos, la Thaïlande et la Chine ; nombreux sont ceux qui ont fui le Sud-Est asiatique pour s'exiler en France, en Guyane, aux Etats-Unis :

- **Les aventures de Yong Ko** (réalisation Hervé Pernot) reconstituent l'itinéraire d'un jeune montagnard laotien, depuis les hauts plateaux d'Indochine — où il a vécu jusqu'à l'âge de dix ans — jusqu'à New Orleans où il séjourne actuellement ;
- **Du côté de Rejatas** (réalisation Annie Zorz) se situe dans le Limousin où quatre familles de Hmongs (une quarantaine de personnes) sont installées depuis six mois : deux communautés s'observent mutuellement.

loisirs

■ **Des randonnées pédestres organisées en week-end** par l'association Rencontres de jeunes. Ces sorties, ouvertes aux adolescents de plus de quinze ans, ont pour objectif de permettre à ceux qui le désirent de se retrouver, qu'ils soient participants des Rencontres ou nouveaux venus à l'association. Le rythme de marche est de 4 km/heure environ. Au programme du mois de novembre :

• **Randonnée sur le GR 1 en forêt de Carnelle** : 17 km, le dimanche 16 novembre.

• **Sortie en forêt de Fontainebleau** (partie Sud) : 25 km, le dimanche 30 novembre.

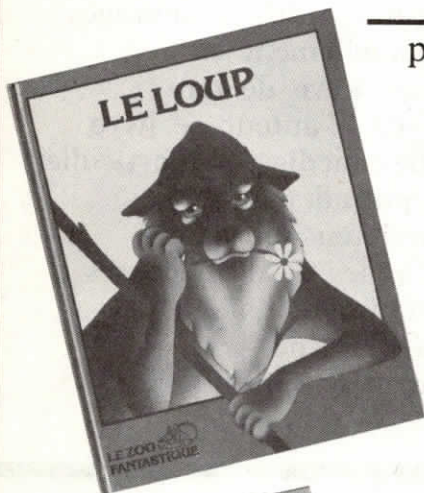
Conditions d'inscription : 30 F de cotisation annuelle comprenant l'assurance ; 20 F par sortie pour le fonctionnement administratif et pédagogique du groupe ; 50 F par trimestre (cinq ou six sorties par trimestre). Les frais complémentaires (repas, train) sont à la charge des participants. Pour tous renseignements complémentaires : Rencontres de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 241-17-63, animateur Jacques Léon.

notez aussi

■ **Accueil en famille.** Le FIAP (Foyer international d'accueil de Paris) reçoit, tout au long de l'année, des groupes d'étrangers originaires des quatre coins du monde. Qu'il s'agisse de jeunes venus pour découvrir notre pays ou de moins jeunes appelés à poursuivre un stage ou des études, la plupart d'entre eux manifestent le désir de rencontrer une famille française et si possible reçus par elle. Les personnes désireuses de participer à cet accueil (dans un premier temps, au cours d'un repas) peuvent s'adresser au FIAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.

aux éditions études vivantes

31 albums tout en couleurs à offrir



pour les 3-6 ans

le zoo fantastique

pour découvrir les animaux avec quelques mots et une merveilleuse illustration ironique et follement gaie.

6 titres parus

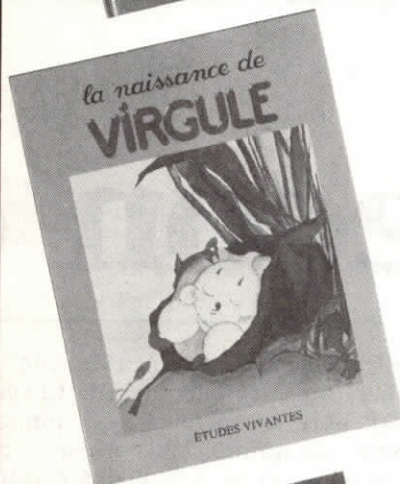


à partir de 10 ans

Chantimage

des textes poétiques mis en valeur par de très belles illustrations

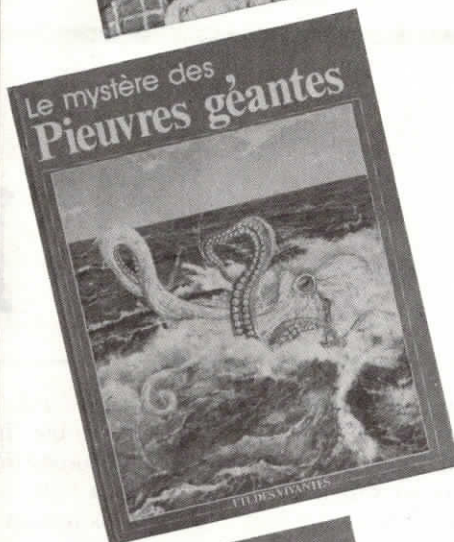
2 titres parus



Virgule

un petit personnage tout en rondeurs nous fait découvrir sa famille et les grands événements de sa vie

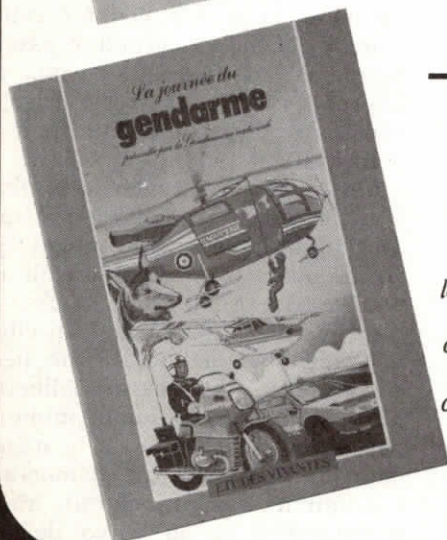
4 titres parus



Mystères

le point sur les animaux non identifiés Réalités ou simples légendes ?

3 titres parus



pour les 7-10 ans

la journée d'un...

les métiers racontés aux enfants de manière vivante et concrète par des professionnels renommés

10 titres parus



Ecoramage

l'écologie au bout du jardin Une suite de photos remarquables Un texte vivant mais scientifiquement rigoureux

6 titres parus

Tous ces livres sont en vente en librairie
CATALOGUE GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE A :
éditions études vivantes 19-21 rue de l'ancienne comédie 75006 Paris

La publication quasi simultanée, à New York et à Paris, du dernier roman de Norman Spinrad, **La grande guerre des bleus et des roses** (titre français dans une traduction de Charles Canet — collection « Ailleurs et demain » chez Robert Laffont, 358 pages), est un signe de l'audience acquise en France par cet écrivain.

Norman Spinrad est surtout connu des lecteurs français par deux ouvrages édités il y a quelques années et disponibles actuellement en collection de poche : **Jack Barron et l'éternité** et **Rêve de fer**.

Dans ces deux romans, dont l'action se situe sur Terre, l'auteur se livre à une critique de notre société en général, du pouvoir des médias en particulier.

Avec le dernier titre paru, il est évident que Spinrad poursuit cette entreprise de démystification et qu'il l'élargit en abordant d'autres thèmes, notamment celui de l'égalité des hommes et des femmes sur une planète au nom symbolique, Pacifica, et, implicitement, celui de l'éducation dans une démocratie moderne.

Nous avons profité du passage à Paris de Norman Spinrad pour nous entretenir avec lui.

la leçon d

• *Bien que vous ayez situé l'action de ce roman ailleurs que sur la Terre, on peut tout de même supposer que le lecteur va s'identifier avec les Pacificains. Et pas avec les phallofascistes venus de Tau de Ceti. Ni même avec les femmo-crates, pourtant originaires de la Terre, mais qui y ont réduit l'homme en esclavage. Evidemment, c'est intentionnel...*

Bien sûr ! Le titre en anglais, c'est la clé du thème de mon livre. On l'a transformé en français parce qu'il paraît qu'aucune traduction n'est susceptible de restituer dans votre langue le sens de « A World between ». Ce titre éclaire la signification du roman, en laissant entendre que la lutte idéologique se situe à trois niveaux. Dans le titre français, il n'y a qu'une bivalence. Mais ce n'est pas important, après tout...

• *Vous donnez d'emblée de nombreux détails de la vie sur Pacifica.*

C'est très étudié, notamment dans les domaines législatif, économique, socio-politique. Dans le contexte que vous avez bâti, comment vivent les jeunes ? Quelle éducation reçoivent-ils ?

Il y a d'abord le fait que, dans mon esprit, l'école n'est pas un monopole, ni un système fermé, coupé du milieu environnant... Je ne décalque pas telles ou telles expériences déjà existantes, tout bonnement parce que je ne les connais pas. Je dis que l'enseignement est osmotique. Je pense aussi qu'il n'y a pas de coupure entre le monde de l'école et celui du travail. Tous les Pacificains apprennent toujours. Et cela à cause des médias... C'est la conjugaison entre le mode politique propre aux Pacificains et l'utilisation généralisée des médias qui permet la liberté de ceux-ci. C'est là la grande leçon d'une véritable démocratie. La vraie démocratie libère les esprits, les consciences,

elle forme les jeunes sans les conformer, sans les endoctriner. Chacun est libre d'exprimer ses opinions sans contrainte. Mais il est implicitement engagé à écouter celles d'autrui. C'est ce grand brassage permanent d'idées qui permet de libérer les médias... dont l'usage, à son tour, contribue à entretenir la démocratie.

Cette liberté des médias semble, pour les gouvernements non démocratiques, un énorme avantage : ils voient qu'ils vont ainsi pouvoir répandre leur propagande. Et c'est là que se situe le problème. En effet, une véritable démocratie ne peut répondre à une action délibérée pour influencer l'opinion publique par une contre-action de la même nature. Sinon, l'esprit démocratique qui le fonde disparaît. Mais, paradoxalement, la force de cet Etat réside dans son apparente fragilité. Ceux qui vivent sous un régime libre sont plus difficilement endoctrinables que les autres. Car



Romans de Norman Spinrad publiés en France

- **Les Solariens**, 1966
(Marabout, n° 329)
- **Les pionniers du chaos**, 1967
(Lattès, coll. « Titres SF » n° 11)
- **Le chaos final**, 1967
(Lattès, coll. « Titres SF » n° 4)
- **Jack Barron et l'éternité**, 1969
(J'ai lu, n° 856)
- **Rêve de fer**, 1972
(Le livre de poche, n° 7011-7)
- **Au cœur de l'orage**, 1979
(Presses Pocket, n° T-5065)
- **La grande guerre des bleus et des roses**, 1980 (Robert Laffont)

Lire aussi

Norman Spinrad. **Le livre d'or de la science-fiction**, choix anthologique présenté par Patrice Duvic, 1979 (Presses Pocket, n° Q-5030)

e Pacifica

ils ont plus de lucidité puisque, depuis leur jeune âge, on leur apprend non seulement à s'exprimer, mais encore à écouter !...

- *Est-ce que ce n'est pas, en gros, sur ces bases que fonctionnent nos écoles ?*

Je crois que la différence est tout de même considérable ! Parce que comment penser que nos écoles sont susceptibles de rendre les jeunes plus autonomes, plus responsables et plus égalitaristes, alors qu'ils voient bien que tout ce qui les entoure ne l'est pas ? Tandis que Pacifica fut initialement peuplée par une colonie dans le but de fonder un monde expérimental d'utopie et d'idéalisme.

- *Pacifica n'est formé que d'un seul Etat. Et le gouvernement ne comprend aucun parti politique. Est-ce que, pour vous, ce sont là des conditions plus favorables pour le*

développement d'un régime vraiment démocratique ?

A la suite de la colonisation originelle, les peuplements se sont diversifiés sur Pacifica. Ils forment, sur cette planète, une démocratie où les partis politiques ne sont nullement nécessaires parce que la participation des citoyens au gouvernement peut s'exercer de façon directe. C'est un système bicamériste dans lequel la seconde assemblée est pleinement représentative puisqu'elle est formée de la totalité des citoyens s'exprimant par voie de referendum !

- *Vous faites dire aux Pacificains : « Tout le monde a son mot à dire sur les médias aujourd'hui ! » Dans le contexte de Pacifica, on comprend très bien ce que cela veut dire. Mais est-ce que ce message n'a pas également un autre sens pour nous, ici et maintenant, sur Terre ?*

Oui, en effet ! Les médias sont au centre des méthodes politiques modernes. Pour le bien comme pour le mal. Lorsqu'ils sont un monopole gouvernemental, ils procurent à ce gouvernement une force énorme dont il use à sa volonté. Au contraire, les médias libres constituent un atout majeur au service de la démocratie. La conscience de l'homme moderne est, en grande partie, formée par les médias. Dans un régime oligarchique, quel qu'il soit, ils contrôlent la conscience du peuple et il n'existe pas de dialogue authentique. Celui-ci nécessite une véritable démocratie, dans laquelle les médias ne sont pas un instrument au service du pouvoir mais un canal d'expression du peuple à la politique. On peut considérer cela comme un mouvement dialectique qui s'amorce entre les consciences individuelles et la réalité sociale. C'est pourquoi le monopole des médias, c'est très grave. Et leur libération, c'est très important !

• Par cet aspect, et par d'autres également, votre livre me paraît répondre à un certain idéal des jeunes. Il me semble que c'est un roman de S.F. qui se situe à la convergence d'un certain nombre de revendications des jeunes, actuellement...

Je pense qu'il y a une grande différence entre les Etats-Unis et l'Europe. En Europe, les médias c'est le gouvernement. Aux Etats-Unis, il n'y a pas un seul centre de diffusion, mais une multiplicité de voix, plus ou moins proches de celle du gouvernement fédéral. Ce qui fait que, paradoxalement, en France et dans toute l'Europe, la situation est plus favorable pour libérer les médias. L'expérience a montré que, dans toute épreuve de force, le premier mot d'ordre des révolutionnaires, c'était de s'emparer de la station d'émission... Les jeunes, eux, ont changé. Ils ne s'engagent dans aucune situation violente. Mais ils érodent peu à peu le monopole avec le phénomène des « radios pirates »...

Dans les années 60, Jack Barron et l'éternité représentait le mouvement de l'époque — et mon mouvement propre — contre le fascisme. Mais de nos jours, je pense qu'il est nécessaire pour les jeunes que des écrivains leur proposent une conception idéaliste du monde à venir. Dans ce processus, la lutte contre les imperfections de la société actuelle constitue la première étape. Et la seconde, c'est une construction du futur.

• Une construction démocratique ?

Oui, bien sûr ! Pacifica, c'est mon modèle de future démocratie. Mais aux Etats-Unis, il en existe un modèle réel : *Cube*. *Cube* est une expérimentation de télévision câblée à double sens qui concerne trente mille personnes à Columbus, dans l'Ohio. J'y suis allé et je suis passé dans une émission. Entre deux réponses, l'interviewer disait aux téléspectateurs : « Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis en appuyant sur l'un des boutons : Yes - No - May be... » Et, instantanément, les scores s'additionnaient sur un écran de la régie... A la pacificaine ! On consulte les habitants de *Cube* sur de nombreux problèmes qui les concernent. Et jamais encore personne n'a contesté ni ce système ni les décisions obtenues grâce à lui. D'autres expériences *Cube* vont être entreprises à Houston et à Cincinnati.

• Il est rare qu'un livre de S.F. ait une « happy end ». Celui-ci en a une. Apparemment. Cependant les deux principaux dirigeants de *Pacifica*, Carlotta, la présidente, et Royce, le ministre des médias, ont dû utiliser la ruse pour triompher de leurs adversaires. On peut dès lors se demander si cette démocratie quasi parfaite survivra à cette perfidie antidémocratique, même si elle était pleinement justifiée ?

Ah !... Mon intention était d'écrire un roman utopique. Mais toutes les utopies sont toujours fondées sur

la perfection. Dans mon roman, s'il y a effectivement une fin heureuse, elle n'est pas parfaite. Il était nécessaire que Carlotta et Royce adoptent, si peu que ce soit, la tactique de leurs adversaires afin de sauver la planète... Je pense qu'un politicien dénué de toute moralité n'est pas un politicien efficace. Mais je pense aussi qu'un politicien dont la morale est absolue ne l'est pas plus !

• A la fin du roman, lorsque Carlotta et Royce rejoignent leur île, le Pacificain dit : « Je me demande ce que ces pauvres étrangers ont retenu de nos leçons de navigation... » Et Carlotta réplique : « Qu'importe les autres. Tout ce que je sais, c'est que nous apprenons à barrer ce bateau ensemble ! » Avec cette métaphore, vous mettez en relief ce qui est primordial, et trop souvent oublié, dans l'éducation des jeunes. Qu'en dites-vous ?

Je crois en un monde « transnational » parce que je suis persuadé que seule la transnationalisation (et pas l'internationalisation) est capable de parvenir à une démocratie réelle et efficace. C'est une forme de fédéralisme qui implique la participation de tous les peuples. Elle est susceptible de faire disparaître les sources conflictuelles entre les différents pays qui le composent tout en préservant leurs identités culturelles. Je n'aime pas l'idée d'un gouvernement mondial. Bof !... C'est une vision chimérique, même pas une utopie. Je pense que le futur du monde, et donc des jeunes, il ne faut pas le chercher dans une projection modélisée de ce qui existe aujourd'hui d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Il faut songer à un monde à la pacificaine, dont la multiplicité des cultures, des langues, des traditions, des modes de décision à l'échelle locale, etc, constitue un système mondial harmonique et cinétique. C'est cela, pour moi, la transnationalisation...

• *Pacifica*, avec qui on s'identifie très vite en lisant votre livre, finalement c'est nous ?

C'est nous, oui ! Mais pas aujourd'hui. Nous ne sommes pas encore

POESIE A L'ECOLE : DE L'ASSIMILATION A L'EXPRESSION LIBRE.

Pierre CORAN a enseigné la poésie à l'école pendant 20 ans. C'est à partir de cette expérience qu'il a choisi d'écrire un livre qui puisse aider les enseignants à suivre son cheminement. Son ouvrage, émaillé de nombreux exemples concrets, décrit clairement l'itinéraire à suivre depuis la période où l'enfant s'imprègne de poésie adulte jusqu'à celle où il parvient à exprimer sa poésie personnelle.

Poésie Vivante à l'École - Pierre Coran - 148 p. - Collection E3

E3



alliance

casterman

mûrs pour cette forme de gouvernement qui allie le parlementarisme et la démocratie électronique. J'ai voulu montrer, en tout cas, que c'était bien supérieur à nos systèmes présidentiels actuels. Car, à Pacifica, la voix du peuple entier s'exprime à tous moments.

Vous savez, on dit que la politique dans les collèges ou les lycées, ce n'est pas bon ! Evidemment, ce n'est pas bon quand on transmet aux jeunes nos dissensions et nos rivalités. Mais je crois que les jeunes peuvent davantage s'identifier à ce monde utopique que j'ai décrit, dans la mesure où ils s'intéressent déjà aux médias, où ils les pratiquent et les connaissent. Aux États-Unis, le vidéo-disque, la télévision câblée, c'est devenu tout à fait banal pour les jeunes aujourd'hui... Alors, là, je propose un projet. Je le sou mets à la réflexion des lecteurs. C'est tout !

• *Il n'y a plus qu'à y répondre à la pacificaine : Yes - No - May be ?*

Qui sait ? Je ne crois pas que nous, avec nos conditionnements d'adultes, nous puissions parvenir à cela. C'est d'ailleurs pourquoi je vous disais que ce projet n'était peut-être pas pour tout de suite. Ce qui me semble fondamental, c'est que les jeunes parviennent, d'une manière ou d'une autre, à s'impliquer et à s'exprimer. Le reste n'est qu'accessoire...

• *Vous voulez dire que votre roman est surtout destiné à ce qu'ils envisagent les choses autrement que nous ?*

C'est pour amorcer une réflexion, un dialogue, un changement, si vous voulez. Pas du tout pour inciter qui que ce soit à reproduire le modèle pacificain. Pacifica est imaginaire ! Et la réalité, si elle s'inspire de l'imaginaire, c'est toujours pour le déborder et pour le transcender. Jamais pour le copier...

Propos recueillis par
Pierre Ferran et Jody Visage

d'être secouru. C'est à partir de là que tout commence : a-t-il péri de noyade ? Vit-il un rêve comateux ? A quoi tient ce nouveau pouvoir qu'il a de transformer la réalité, de changer peu à peu cette banlieue londonienne en une jungle tropicale ? Que signifie cette exubérance onirique baroque envahissant toujours davantage le réel, sans réussir, cependant, à lui ôter son apparence morbide ? On se rend compte de la tentative : comment désamorcer la mort sinon en ayant passé ses frontières puisqu'elle ne frappe que des vivants. Paradoxe naïf ! Régression mentale ! dira-t-on. Il y a de cela. Mais ne sommes-nous pas tous impliqués dans ce dur désir de survivre ? Ne cherchons-nous pas tous à « tricher » ? Un roman intéressant à plus d'un titre.

A noter que Robert Lout, traducteur de cet ouvrage, a publié un choix anthologique de nouvelles de Ballard : *J.G. Ballard. Le Livre d'or de la science-fiction* (Presses Pocket, 368 p.) qui est une excellente initiation à l'œuvre ballardienne.

Dans une chronique antérieure (2), j'avais présenté les deux derniers romans de Philippe Curval et rappelé les titres de deux autres. Depuis lors, Curval a fait paraître un recueil de huit nouvelles dont le titre est à lui seul tout un programme : *Regarde, fiston, s'il n'y a pas un extra-terrestre derrière la bouteille de vin*, (Denoël, coll. « Présence du futur », n° 305, 224 p.). A ceux qui ne prendraient pas cette thématique au sérieux, estimant que « bof !, ça n'existe pas ! », je dédie cette réflexion de Curval : « *Après tout, le premier extra-terrestre connu est celui que nous portons en nous !* » Montaigne avait formulé cela autrement, mais leur pensée se rejoint.

Pour en terminer avec Curval, je signale que son roman, *Les sables de Falun*, paru primitivement chez Marabout, vient d'être réédité dans la collection « Titres-S.F. » (chez Jean-Claude Lattès n° 27, 252 p.). Il mérite vraiment la lecture.

Philippe Douay nous a donné deux romans cette année : *L'impasse-temps* (Denoël, coll. « Présence du futur », n° 302, 224 p.), et

science-fiction

1980

JE REDUIS l'ambition du titre : au rythme d'à peu près un ouvrage de SF par jour, il est bien entendu qu'il ne s'agit de signaler ici que quelques-unes des nouveautés (ou rééditions) qui m'ont paru notables, parmi celles émanant des collections qui me sont adressées.

Depuis quatre ans on n'avait plus rien lu de J.G. Ballard, à l'exception des nouvelles réunies dans le

recueil *Appareil volant à basse altitude* (Denoël, coll. « Présence du futur », n° 246), dont nous avons rendu compte ici (1). Avec *Le rêveur illimité* (Calmann-Lévy, coll. « Dimensions », 222 p.), Ballard nous propose une fiction particulièrement séduisante : son héros, en proie à l'obsession de voler, fera choir dans la Tamise le *Cessna* qu'il a dérobé ; l'homme restera près d'un quart d'heure immergé avant

Le principe de l'œuf (Calmann-Lévy, coll. « Dimensions », 224 p.). Le premier est fondé sur la distorsion du temps : Serge, le héros, trouve dans sa poche un briquet qui n'est pas le sien ; en l'allumant, il plonge le monde ordinaire, le nôtre, dans une « stase » ; il le fige et le temps continue à se dérouler normalement pour lui seul. On aurait pu craindre que l'auteur se trouve entravé par cette idée de base (déjà utilisée ailleurs et obligeant d'avoir recours à un élément « fantastique », objet détenteur d'un pouvoir inexplicable). Fort heureusement, il n'en est rien et mon appréhension

initiale a été rapidement dissipée. Reste que, personnellement, j'ai préféré *Le principe de l'œuf*, œuvre originale qui place Charles Landelier/Karl Landler face au pire danger que l'on puisse affronter : le pouvoir totalitaire anonyme. Sans qu'on sache jusqu'à la fin qui va triompher. C'est-à-dire si l'humanité va survivre ou disparaître...

Je signale au lecteur qu'il peut retrouver Douay au sommaire de l'anthologie *Mouvance*, dont le n° 4 (128 p.) est consacré à « l'espace ». (Série publiée par Bernard Stéphan et Raymond Milési — envoi contre la somme de 32 F à adresser

à B. Stéphan, 41, rue du Général-Gouraud, 57158 Montigny-lès-Metz.)

Si vous connaissez peu le polygraphe américain qu'est Fritz Leiber, vous pourrez en partie combler cette lacune grâce à l'anthologie que vient de publier Alain Dorémieux sous le titre *Les lubies lunatiques de Fritz Leiber* (Casterman, coll. « Autres temps, autres mondes », 250 p.). Ce choix est excellent en tous points de vue. Alain Dorémieux pousse le scrupule jusqu'à opérer, dans sa préface, une distinction entre les nouvelles de SF et celles qui appartiennent plutôt au registre du fantastique. Mais comme il est difficile de tenter un classement parmi une telle diversité de tons et d'intentions !

Du même Leiber, on lira volontiers, je l'espère, *Notre-Dame des ténèbres* (Casterman, 200 p.). Ce roman, qui marque un brusque retour de Fritz Leiber à la littérature fantastique, témoigne du grand talent de l'auteur du *Vagabond*.

Il me reste à signaler une réédition et une révélation.

La réédition concerne le roman de Gérard Klein : *Le Gambit des Etoiles*, paru initialement dans la défunte collection du « Rayon fantastique », en 1958. Repris ultérieurement par Marabout, ce titre se trouve aujourd'hui à nouveau disponible, avec une préface inédite de l'auteur (Nouvelles Editions Oswald, 212 p.).

La révélation, c'est celle de Marc Bourgeois, un jeune auteur qui vient de publier son premier roman : *Altiplano* (J.-C. Lattès, coll. « Titres-SF », n° 30, 318 p.). J'ai été ébloui par l'univers baroque que constitue ce mélange cohérent de civilisations extrême-orientale et amérindienne, fasciné par les personnages, frappé par la logique de l'intrigue, séduit par la munificence de l'écriture. *Altiplano*, c'est radicalement différent de toute la science-fiction que l'on connaît et c'est pourtant de l'excellente science-fiction. Lisez ce roman.

Pierre Ferran

toujours des rééditions

La SF a ceci de particulier que ses principaux titres sont constamment republiés, de sorte que son meilleur fonds (ses « classiques ») est toujours à la disposition d'un public qui viendrait de découvrir le genre.

Faisons donc un petit tour dans ces livres qui prennent un nouveau départ. Au premier rang, Anatole France, l'un de nos « grands » auteurs, qui s'est essayé avec succès à une « théologie-fiction » bourrée d'humour, au style sobre et beau, *La révolte des anges* (Calmann-Lévy, 272 p.). Ces anges descendent du ciel pour mettre Satan sur le trône de Dieu : voilà un roman d'actualité à notre époque où le sacré fait de plus en plus de politique.

Beaucoup d'humour aussi chez Pierre Versins, dont Kesselring ressort *En avant Mars!* (164 p.). Une parodie de la guerre des mondes à laquelle se sont essayé tous les écrivains du genre, ou presque. Ce n'est ni très sérieux, ni effrayant, mais plein de clins d'œil et distrayant.

Pour avoir vraiment peur, il faudra goûter au *Livre noir des merveilles*, une anthologie des meilleures nouvelles de Thomas Owen (Casterman, 268 p.), l'un des plus forts conteurs belges, à l'égal de Jean Ray (dont *Le Masque Fantastique* a entrepris aussi une réédition : ne ratez surtout pas les *Contes de Canterbury*). Jean Ray et Owen sont très noirs, diaboliques, voire sadiques. Avec eux, il faut avoir le cœur bien accroché.

A mi-chemin entre le fantastique, la SF, le conte philosophique, on ne sait pas trop, mais très noir aussi, voici *Les parasites de l'esprit* de Colin Wilson (NEO, 224 p.) : un livre lent, à l'écriture superbe, qui explique comment les humains peuvent être hantés par de maléfiques êtres immatériels. Un grand classique. Très proche par le thème, le fameux *Marionnettes humaines* de Robert Heinlein, que republient les éditions Denoël (318 p.), raconte la même histoire, sous une forme plus rapide, pas loin du thriller : les Services secrets américains partent en guerre contre des extra-Terrestres venus de Titan pour transformer les hommes en robots de chair.

Parions que ces vampires se seraient peut-être abstenus de nous visiter s'ils avaient eu connaissance de l'angoissante description que donne Robert Silverberg du futur de notre planète dans *Les Monades urbaines* (J'ai Lu, 256 p.). Un monde où la surpopulation est bénie, où 75 milliards d'êtres humains s'entassent dans des tours gigantesques de trois kilomètres de haut. Ce chef-d'œuvre nous promet un avenir hallucinant. Du même Silverberg, le Livre de Poche réédite *Le temps des changements* (318 p.), un autre de ses romans importants, où le héros risque le tout pour le tout pour affirmer sa personnalité à une époque où le moi est réellement devenu haïssable.

Bernard Blanc

(1) l'éducation du 13 décembre 1979.
(2) l'éducation du 28 février 1980.

Raymond Laubreaux et Pierre-Bernard Marquet vous signalent

une pièce

Cage

Cage, c'est d'abord, bien sûr, la *cage de scène*, où Jacques Kraemer s'est enfermé seul, à la fois dramaturge, metteur en scène, comédien et même auteur du décor, du costume, des éclairages, de la bande son qui, par moments, intervient dans ce long monologue (Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis — jusqu'au 30 novembre). Mais *Cage*, c'est aussi ce lieu clos, cubique, percé de quelques ouvertures d'où, à chaque défaillance du personnage, s'échappent brusquement éclat de projecteur et ordres impérieux. Car, dans ce lieu dont la couleur hésite entre le grisâtre et le verdâtre, un homme est enfermé, contraint de marcher inlassablement, les pieds dans une eau salie, parfois lisse comme un miroir usé où se reflète sa pâle silhouette. Cet homme, c'est, nous dit le programme (mais le devinerait-on ?) un metteur en scène d'un pays de l'Est brutalement arraché à son activité théâtrale et qui, pour déjouer les démons de l'isolement, rêve au spectacle qu'il ne montera pas — une adaptation dramatique de *La colonie pénitentiaire* de Kafka — et s'y investit progressivement jusqu'à prêter voix à tous les personnages.

Mieux vaut ne pas juger ce spectacle par rapport au récit de Kafka. Et d'ailleurs Kraemer lui-même écrit que Kafka est « irreprésentable » (la preuve en est donnée en ce moment

même par la tentative de Philippe Adrien sur un chapitre de *L'Amérique* présenté au Théâtre de la Tempête). Mieux vaut regarder et écouter ce comédien qui, pendant une heure et quart, au moyen d'un jeu d'une lucidité et d'une authenticité exemplaires, et par delà la fable de Kafka, renvoie à toutes les situations qui ne se rencontrent que trop souvent, que trop concrètement en ce siècle où fascismes et stalinisme, et fanatisme religieux de l'autre côté de la Méditerranée, retrouvent et rénovent avec une passion démente les plus vieux modes d'oppression de l'homme que l'on pouvait avoir la naïveté de croire condamnés par la conscience universelle depuis Voltaire.

une exposition

1980



Dans le Forum du Centre Georges-Pompidou, à l'occasion du tricentenaire de la Comédie-Française, ont été

rassemblés toute une série de précieux documents qui évoquent son histoire et nous font pénétrer dans ses mystérieuses coulisses : rétrospectives de photos et dessins de décors depuis 1829 jusqu'à 1980 ; costumes, accessoires, éléments de décors des spectacles récents. Parmi ces derniers, de petites merveilles : ainsi les heaumes de *Richard III* (1972). Un numéro spécial de la revue éditée par le Français nous rappelle que tout est fabriqué dans les ateliers mêmes du théâtre. Certains de ces prestigieux artisans — ils sont trois cent cinquante — utilisent parfois (les lingères) les mêmes fers à tuyaouter, chauffés au four, pour les collerettes, que du temps de Molière, d'autres (les décorateurs) les techniques et les matériaux les plus modernes.

Malheureusement l'art du théâtre est fugitif et le Français, même dans ses vastes magasins de Sarcelles (mille mètres carrés au sol sur dix mètres de hauteur), ne peut conserver que les costumes et décors susceptibles de resservir pour des reprises, et nous n'en avons ici qu'un choix pour des spectacles qui ne remontent pas au-delà de 1958. Certains sont complétés par des récepteurs de télévision qui diffusent à jet continu des extraits des pièces et des entretiens avec metteurs en scènes et comédiens.

Pour compenser ces inévitables manques, une vingtaine de maquettes rappellent d'autres réalisations (la plus ancienne, *Renaud et Armide*, de Jean Cocteau, 1943). Deux petites salles audiovisuelles diffusent aussi, en permanence, le documentaire réalisé par François Reichenbach sur la Comédie-Française et un montage dans lequel quatre grands comédiens « témoignent » : Béatrix Dussane, Georges Le Roy, Pierre Bertin et Pierre Fresnay.

Signalons enfin que, pendant toute la durée de l'exposition (jusqu'au 12 janvier), la petite salle du Centre donne, les mercredis, samedis et dimanches après-midi — gratuitement — la retransmission des spectacles du Français, pieusement archivés par les soins de l'INA, ainsi que des courts spectacles et montages poétiques (entrée : 5 F).

Tous les amoureux de théâtre, donc de la Comédie-Française, ont là une excellente occasion de satisfaire leur passion.



A la suite de la Conférence générale de l'Unesco qui s'est tenue à Nairobi en 1976, il a été décidé de créer une Commission internationale pour étudier les problèmes de la communication dans le monde.

Instituée en 1977, cette Commission a réuni seize personnalités provenant d'horizons géographiques et idéologiques très divers dont, pour la France, Hubert Beuve-Méry (voir encadré page 32) et a été présidée par l'Irlandais Sean MacBride.

Elle a travaillé pendant deux ans et a remis, à l'ensemble des Etats membres lors de la XXI^e session de la Conférence générale qui vient de se tenir à Belgrade, son rapport final dont le texte a été publié en anglais et en français sous le titre

Voix multiples, un seul monde.

(co-édition Unesco et Documentation française - 368 pages, prix public : 60 F - dans les grandes librairies et, par correspondance, à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93300 Aubervilliers).

FAUT-IL penser, comme l'a écrit A.N. Whitehead que « les progrès majeurs de la civilisation sont des processus qui, presque à coup sûr, détruisent les sociétés au sein desquelles ils se produisent » ou suivre la Commission MacBride lorsqu'elle affirme : « Aussi bien dans les établissements d'enseignement et de formation que dans les institutions de recherche, il faudrait inclure dans les programmes l'étude de la notion du nouvel ordre mondial de la communication, de ses dimensions et implications, ainsi que l'analyse des propositions visant les modifications dans le monde contemporain de la communication mondiale » ? Autrement dit : faut-il s'incliner devant l'inéluctable et disparaître, ou chercher à s'adapter et faire front ? Car les temps ne sont plus où l'on pouvait encore discuter de l'intérêt ou de la nocivité des médias. Si le rapport MacBride a, au tout premier chef, un intérêt, c'est bien de sonner définitivement le glas de ces débats acadé-

la communication

les médias éducatifs ?

Il est bien évident qu'un rapport, tel le rapport MacBride, qui n'est lui-même, malgré son ampleur, que le condensé de travaux touffus menés pendant deux ans, ne peut se résumer en quelques lignes, voire quelques pages. Il est tout aussi évident que son objet — la communication dans le monde — devait rencontrer des préoccupations éducatives. Au vrai, elles apparaissent continuellement dans le fil du texte, mais certains passages leur sont plus

spécifiquement consacrés. Et comment faire autrement quand il est rappelé qu'« un petit Européen de dix ans passe en moyenne vingt-quatre heures par semaine devant la télévision, soit autant de temps qu'à l'école. Aux Etats-Unis, un jeune de seize ans aujourd'hui a passé au minimum quinze mille heures de sa vie à regarder la télévision » ? Alors ? Alors que faire ? Nous vous proposons de lire un extrait du rapport où sont présentés quelques exemples d'utilisation des médias dans l'éducation de par le monde et envisagées des possibilités d'évolution future.

miques : on ne discute pas de l'avantage à faire entrer, ou non, le cheval de Troie, quand il est déjà dans les murs. Point à la ligne.

Le rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication est, à cet égard, une somme exhaustive : quiconque veut savoir où en est l'évolution concrète des moyens de communication dans le monde trouvera dans ces pages l'ensemble des données indispensables pour commencer à réfléchir clairement : depuis les systèmes oraux et écrits les plus traditionnels jusqu'aux découvertes les plus récentes (micro-processeurs, fibre optique, etc.), ses travaux ont couvert l'ensemble des médias et leur complexité, utilisant une documentation de source internationale.

L'ensemble de ces données a permis aux membres de la Commission de soulever un certain nombre de problèmes pour aujourd'hui et pour demain ; pour l'ensemble ils se résument en deux mots : injustice et

inégalité. Du plus simple au plus compliqué, du local au mondial, le déséquilibre semble être la règle d'or du développement des moyens de communication. Déséquilibre entre les zones rurales et les zones urbaines des pays développés, déséquilibre entre les pays industrialisés et le tiers monde, etc. Les médias, quels qu'ils soient, sont l'enjeu de pouvoirs multiples qui se réalisent, se développent, s'accroissent dans un sens toujours univoque, les nantis, une fois encore, devenant plus nantis encore.

C'est la raison pour laquelle la Commission a essayé de dégager les données de base d'un « *nouvel ordre mondial de la communication* » qui doit être « *une condition préalable du nouvel ordre économique* » ; on peut lire dans le rapport (p. 48) : « *Le sentiment qu'un nouvel ordre mondial est aujourd'hui nécessaire part de la conviction que l'information et la communication constituent un élément essentiel des relations internationales dans tous les domaines, et en parti-*

culier dans la mise en place d'un nouveau système fondé sur le principe de l'égalité des droits, de l'indépendance et du libre développement des pays et des peuples. Les transformations des communications sont ainsi liées au fondement conceptuel du nouvel ordre économique international. »

Or, ici deux remarques s'imposent. La première — et c'est tout l'honneur du rapport que de rendre cette notion transparente — c'est que l'accord entre les membres mêmes de la Commission est loin d'être entier. Les notes de « commentaire » de tel ou tel membre à propos de tel ou tel point le montrent avec évidence : quand le texte de la Commission met en avant « *le quasi-monopole des pays industrialisés dans des domaines comme l'information scientifique et technique, les données relatives à l'industrie, au commerce, la banque, les informations sur les ressources naturelles et les conditions climatiques recueillies par satellite, etc.* » (p. 178), c'est

n dans le dédale

Les médias présentent trois grands avantages du point de vue de l'éducation : l'effectif potentiel de leur public est énorme ; la qualité et l'efficacité du message peuvent être supérieures à celles de l'enseignement donné en classe et le caractère vivant que la technique donne à la réalisation peut se révéler préférable aux méthodes pédagogiques traditionnelles, grâce au pouvoir évocateur de l'animation et de l'illustration des concepts abstraits. Ces mêmes facteurs justifient l'utilisation croissante des médias pour l'éducation non formelle des jeunes et des adultes, en particulier dans les programmes d'alphabétisation de masse et les projets de développement communautaire. Tant par la multiplicité des moyens existants

(film, disque, montage audio-visuel, radio, télévision, vidéo-cassette, magnétoscope, télévision portable, ordinateur, micro-processeur), le nombre des niveaux éducatifs considérés (alphabétisation, enseignement des adultes, développement rural, enseignement pré-primaire, primaire et secondaire, formation technique et professionnelle, enseignement universitaire et post-universitaire) et la diversité des applications (qui peuvent se faire sur un mode continu, régulier ou occasionnel) et des contextes (groupes, présence ou absence d'enseignants), les combinaisons possibles dans l'ensemble du processus éducatif apparaissent innombrables.

L'utilisation des techniques modernes à des fins édu-

composition de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication

Président

■ **Sean MacBride (Irlande)**, journaliste, juriste et homme politique, président du Bureau international de la paix, ancien ministre des Affaires étrangères, membre fondateur d'Amnesty International, commissaire des Nations Unies pour la Namibie, prix Nobel et prix Lénine de la Paix.

Membres

- **Elie Abel (USA)**, journaliste et spécialiste professionnel de la radiodiffusion, professeur de communication (Stanford University) ;
- **Hubert Beuve-Méry (France)**, journaliste, fondateur du journal *Le Monde*, président du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes à Paris ;
- **Elebe Ma Ekonzo (Zaire)**, journaliste, directeur général de l'Agence Zaire-Presse ;
- **Gabriel Garcia Marquez (Colombie)**, journaliste et écrivain ;
- **Sergei Losev (URSS)**, directeur général de l'Agence de presse Tass ;
- **Mochtar Lubis (Indonésie)**, journaliste, président de la Fondation asiatique de la presse ;
- **Mustapha Masmoudi (Tunisie)**, délégué permanent de la

Tunisie auprès du Premier ministre chargé de l'Information, président du Conseil intergouvernemental de coordination et de l'information des pays non alignés ;

- **Michio Nagai (Japon)**, journaliste et sociologue, ancien ministre de l'Education, éditorialiste au journal *Assahi Shimbun* ;
- **Fred Isaac Akporuaro Omu (Nigeria)**, professeur de recherche (Université du Bénin), précédemment commissaire à l'Information, au Développement social et aux Sports de l'Etat de Bendel ;
- **Bogdan Osolnik (Yougoslavie)**, journaliste, politicien, membre de l'Assemblée nationale ;
- **Gamal el Oteifi (Egypte)**, précédemment ministre de l'Information et de la Culture, professeur honoraire de l'Université du Caire, journaliste, juriste et conseiller juridique ;
- **Johannes Pieter Pronk (Pays-Bas)**, économiste et homme politique ;
- **Juan Somavia (Chili)**, directeur exécutif de l'Institut latino-américain d'études transnationales ;
- **Boobli George Verghese (Inde)**, journaliste et « Gandhi Peace Foundation Fellow » ;
- **Betty Zimmerman (Canada)**, spécialiste de radiodiffusion, directrice de Radio Canada International.

catives relève de quatre modèles principaux :

a) l'utilisation d'un système de communications existant pour diffuser des informations d'intérêt pédagogique au public auquel elles sont destinées : c'est le modèle suivi par exemple, par l'éducation des parents en Suède, le planning familial au Pakistan, les programmes d'alphabetisation de la BBC au Royaume-Uni ;

b) le recours à un système de communication existant pour introduire certains éléments nouveaux dans un système éducatif, y compris l'éducation non formelle, afin de procéder à des modifications plus ou moins importantes dans la présentation et la diffusion de l'information à l'intérieur de ce système, et par conséquent dans les fonctions qu'elle remplit : c'est le modèle qui inspire la réforme de l'enseignement à El Salvador, la formation technique en Thaïlande, Radio Sutatenza en Colombie ;

c) le transfert à un système de communication de toutes les fonctions pédagogiques d'un système éducatif traditionnel, en simulant le processus ordinaire d'enseignement : modèle appliqué par Tele Scola au Portugal, ou Tele Secundaria au Mexique ;

d) l'élaboration d'un système nouveau définissant des fonctions entièrement nouvelles et entraînant une refonte

des structures et des processus pédagogiques : c'est le modèle Site en Inde, Plato aux Etats-Unis d'Amérique ou de l'enseignement primaire en Côte-d'Ivoire. Ces expériences ont donné des résultats très variés, dont la plupart devront faire l'objet d'évaluations systématiques pour permettre d'en tirer la leçon.

Les récents progrès dans la miniaturisation des ordinateurs, grâce aux micro-processeurs, ouvrent la voie à de nouvelles applications de l'ordinateur dans l'éducation. Naguère, la dimension des ordinateurs et les frais qu'ils entraînaient limitaient leur utilisation aux grands appareils pour des besoins administratifs, la recherche fondamentale ou appliquée, la documentation automatique, l'élaboration des emplois du temps scolaire, l'évaluation des résultats scolaires, etc. Aujourd'hui des mini-ordinateurs peu coûteux (200 à 300 dollars) et fiables, reliés à des magnétoscopes, à des écrans de télévision et à des installations téléphoniques, permettent de disposer d'un « tableau noir électronique », d'individualiser différents types d'enseignements programmés et de multiplier les ressources éducatives et les procédés d'apprentissage. De nombreux éducateurs s'intéressent à ce nouvel équipement pour faciliter, à tous les niveaux, l'acquisition des structures logiques et la pratique des langues, car il ouvre la voie à de nouvelles formes de mémorisation, de créativité et de communication sociale (1).

l'Américain Elie Abel qui tient à préciser en note qu' « aucune preuve n'a été apportée devant la Commission à l'appui de cette affirmation discutable ». En revanche, quand on peut lire dans le rapport que « le droit à communiquer est un prolongement logique du progrès continu vers la liberté et la démocratie » (p. 215), c'est le Soviétique Sergei Losev qui s'insurge : « Le droit à la communication n'est pas un droit internationalement reconnu que ce soit au niveau national ou international. Il ne devrait donc pas être discuté, examiné aussi longuement ni abordé de cette façon dans notre rapport. »

Sur une des questions très épineuses de ce rapport (sur la nécessité de mesures de protections spéciales pour les journalistes) lorsque le texte dit : « Nous préférons situer le problème dans le cadre plus large des droits et responsabilités des journalistes, et c'est dans cette optique que certaines recommandations sont présentées dans la cinquième partie du

rapport » (p. 295), le président de la Commission lui-même ajoute : « J'exprime mon désaccord avec les termes de ce paragraphe et considère les recommandations contenues dans la partie V sur cette question comme totalement inadéquates. » Rarement un rapport international a marqué avec autant de clarté à quel point il n'était qu'une étape vers des discussions futures pour lesquelles l'accord semble loin d'être réalisable. Voici pour la première remarque.

La seconde tient au fond on peut lire (p. 281) que « la communication, qui est un domaine essentiellement interdisciplinaire, exige une approche faisant appel à la philosophie, à l'histoire, à la jurisprudence, aux sciences de la vie, à la psychologie, à la démographie, à la sociologie, à l'économie, à l'électronique, à la science des ordinateurs, etc., toutes ces disciplines, malgré les différences de leurs traditions intellectuelles, de leurs fondements méthodologiques et de leurs approches théoriques, devant

être combinées pour l'obtention de résultats satisfaisants ». Or, de tout cela, il y a relativement peu de traces dans le rapport qui tend, trop souvent, à limiter la communication aux seules informations, et encore, aux informations journalistiques. Il n'est pas peu piquant de constater que c'est un journaliste, et non des moindres !, Sergei Losev, directeur général de l'Agence de presse Tass, qui, précisément, fait remarquer dans son commentaire général que, faute d'une bonne définition préalable, « les concepts de communication et d'information, ceux de communication et de médias de masse sont souvent confondus ». Est-ce un hasard ?

Est-ce un hasard si, sur seize membres de la Commission, dix sont des journalistes ? Paraphrasant une formule qui a fait florès, on a bien envie de dire : La communication est une chose trop sérieuse pour être laissée aux seules mains des journalistes...

Jean-Pierre Vélis

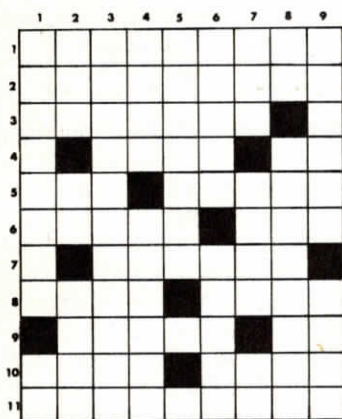
A cela s'ajoute un domaine éducatif qui se généralise et qui intéresse la préparation à l'usage de la communication. Certaines expériences s'attachent essentiellement à favoriser la consommation de la communication comme produit ; d'autres encouragent une utilisation créative de la communication. D'autres encore apprennent aux non-professionnels à s'exprimer à l'aide de moyens audiovisuels ou de matériel imprimé, ou à se servir d'équipements légers (caméras portatives, mini-ordinateurs, techniques de reproduction). L'étude des journaux à l'école, qui permet aux jeunes de porter des jugements, de déceler des intentions, de distinguer le vrai du faux (en utilisant ou non une approche sémiologique), tend à se généraliser. Dans certains cas, c'est le contenu d'un film ou d'un programme de télévision qui est utilisé comme outil de référence dans l'enseignement.

Les défauts des médias de masse quand ils sont employés à des fins éducatives sont dans une large mesure l'envers de leurs qualités. Atteignant de manière indiscriminée toute la population d'une école, les programmes peuvent aboutir à une production standardisée qui n'est pas centrée sur une situation d'apprentissage spécifique. D'où la nécessité d'une collaboration étroite entre les réalisateurs de programmes et les utilisateurs scolaires pour la préparation du matériel pédagogique afin d'éviter certains écueils tenant par exemple à la difficulté de varier le rythme des émissions en direct

ou au manque de souplesse des horaires. De sérieux efforts sont encore nécessaires pour développer les médias éducatifs en tirant parti des grands avantages qu'ils présentent et en réduisant leurs inconvénients. A cet égard il est certain qu'une utilisation conjuguée de l'enregistrement vidéo et de l'émission en direct permettrait de remédier à de nombreux inconvénients signalés par les éducateurs. En outre, si dans les institutions de formation et de perfectionnement des maîtres un enseignement plus poussé portant sur l'utilisation et les possibilités des différents médias était dispensé, les éducateurs reconnaîtraient le potentiel de ces médias et deviendraient plus réceptifs à l'idée de leur introduction dans les écoles.

(1) Cependant, la généralisation des matériels nouveaux est susceptible de demeurer à l'état de projet pendant quelques années encore, car de nombreux intéressés ne sont pas favorables à une acquisition rapide avant que la gamme assez variée des équipements actuellement proposés — qui, d'un jour à l'autre, ouvrent de nouvelles possibilités et perspectives — ait fait ses preuves. « La mise en place de mini-ordinateurs au cours des cinq années à venir rendra des services maintenant réalisables seulement dans les grands systèmes... On ne devrait pas prévoir d'investissements à long terme tant que la situation ne s'est pas stabilisée ». **Rapport final de la réunion d'experts régionaux européens de l'Unesco sur l'utilisation des ordinateurs dans l'éducation**, Budapest, mars 1979.

problème 365



Horizontalement. 1 - Collection de perles sans valeur. 2 - Bon endroit pour apprécier les œuvres d'Aragon. 3 - Cloison empêchant les ombres de filtrer ! 4 - Il assure la prise du Vulcain moderne - Ancien point de départ d'un travail à la chaîne. 5 - Certains de ses serviteurs burinent - Structure supérieure d'une quille. 6 - Arrondissement exotique pour Marianne - La part du Lion y est égale à celle de la Vierge. 7 - Faire une action de grasse. 8 - Station climatique pour l'homme des cavernes - Habitation en sapins. 9 - Rend le dessin plus vivant - Au cœur de l'épeire. 10 - Des Gaulois les ont embrochés - Gendarme qui s'est fait harenagé. 11 - Qui prennent le meilleur.

Verticalement. 1 - Des beaux brins y vanent - Ils s'envolent pour être dans le vent. 2 - Nappe transparente - Lit de l'Orne - Elle traverse son bassin pour rejoindre le Rhin. 3 - Sans rime ni raison. 4 - Fat d'aise - Une femme toute simple. 5 - Morue haddock. 6 - Général, il commande une division - « Brabançonne ». 7 - Devrait, logiquement, provoquer un demi-sommeil - Nids de torpilles ayant un mètre de long - Américain qui se soucie peu de la vie accélérée. 8 - Préposition - « Cru » de Champagne datant du XIII^e siècle. 9 - Madame de Staël préconise de l'être pour soi en premier - Domaine où battent des lavandières.

solution du problème 364

Horizontalement. 1 - Applaudir. 2 - lo - Allure. 3 - Nus - Eupen. 4 - Epar - Le. 5 - Sémélé - Ce. 6 - Se - Do - Bis. 7 - Turgot. 8 - Bu - Erres. 9 - Hôtelière. 10 - Ululement. 11 - Essaim - Eh.

Verticalement. 1 - Ainesse - Hue. 2 - Poupée - Bols. 3 - Sam - Tutus. 4 - La - Redu - Ela. 5 - Ale - Lorelei. 6 - Ulule - Grimm. 7 - Dupe - Borée. 8 - Ire - Citerne. 9 - Rennes - Seth.

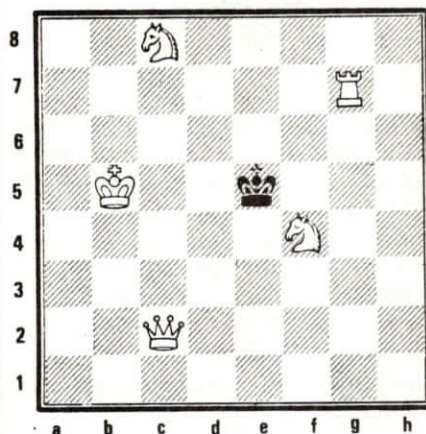
par Pierre Dewever

à chaque fou sa marotte

problème 5

Pour illustrer la « miniature » du concours, j'ai choisi le premier prix 1980 de Nice-Matin !

Deux essais, un jeu apparent et une belle clé. La clé d'un problème est belle quand elle est imprévue...



Mat en deux coups
2 points pour la clé

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 4 décembre

solution du problème 3

Clé : 1.ç5 (1...Cc2, Cd5, Cxc6) 2.Fe4 (Td4, e4), mat — 2 points.

prix de beauté

C'est un bien curieux divertissement que notre jeu d'échecs ! Au lieu de lutter eux-mêmes, bien des joueurs éprouvent un plaisir aussi vif à rejouer des parties de maîtres et... des amateurs ! Ci-dessous, voici celle (Bird-hollandaise inversée) qui rassembla M. Defroyenne, de Grasse (jouant avec les Noirs) et M. Cohen, de Cannes, au cours du Tournoi international d'Antibes 1980.

1.f4 d5 ; 2.Cf3 Fg4.

Elimine la tension au centre sur la case e5. Les continuations 2...Cc6 (c5) (g6) ou (Cf6) amènent un jeu beaucoup plus tranchant, non sans risques pour les Noirs. 3.é3.

Plus habituel est 3.Ce5 Ff5 ; 4.c4 dxc4 ; 5.Ca3 Cd7, avec l'élargissement du front sur l'aile-Dame.

3...é6 ; 4.Fé2 Cf6 ; 5.O-O Fd6 ; 6.d3 Cc6.

La partie Goler-Trifinic (RFA, 1979), se poursuit plus activement par 6...ç5 et

7...Cc6, et les Noirs s'emparèrent de l'initiative.

7.Dé1 Dé7 ; 8.a4 é5 ; 9.fxé5 Cxé5 ; 10.Ca3 ç6 ; 11.CxC DxC ; 12.g3 h5.

Les Noirs tentent de profiter de ce qu'ils considèrent (g3) comme un affaiblissement du roque blanc et provoquent l'assaut du bouclier par le pion « h ».

13.d4 Dé7 ; 14.c4 h4 ; 15.Fd3 hxg3 ; 16.hxg3 Th3.

Les menaces de mat mettent les Blancs en difficulté ; ils trouvent pourtant à chaque fois une réponse juste, mais les Noirs gardent le dessus.

17.cxd5 Fxg3 ; 18.Dd2 Cé4 ; 19.Dc2 cxd5 ; 20.Fxc dxé4 ; 21.Cb5 Tc8 ; 22.Cc3 f5.

Les Noirs n'ont plus de défense contre les nombreuses menaces (Dh4)

23.Ta3 Dh4 ! ; 24. Abandonnent.

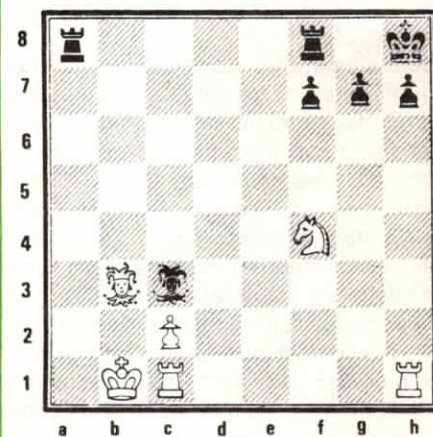
Si 24.Dg2, pour éviter le mat sur h1, 24...Th2 !.

tonton Mat vous propose

troisième question

Dans cette rubrique, vous avez souvent pu admirer avec quelle aisance et quelle désinvolture les maîtres exploitent les moindres occasions, pas toujours favorables...

L'exemple ci-dessous illustre de façon parfaite le thème sur les positions désespérées. Face à une menace de mat en un coup, que peuvent faire les Blancs ?



Trait aux Blancs

Les demi-mesures ne sauraient suffire. Les Blancs doivent employer la dynamique. C'est du reste ce qu'ils vont faire, d'une façon explosive...

A vous de jouer : vous avez le détonateur en main. Comment obtenir le gain ?

solution de la deuxième question

Si 1.Dxa7?, tout simplement 1...Fd5! (menace 2...Dxh3 mat).

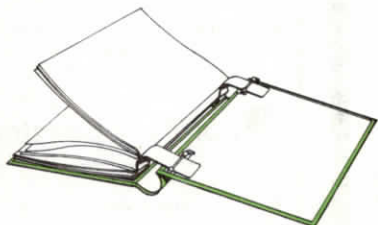
par Jacques Négro

reliez vous-même
votre collection

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des
reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue Chauveau Lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé*) pour la France
50 F (port payé*) pour l'étranger

* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution par avion, nous consulter



COMITE D'ACCUEIL

de l'enseignement public TOUR PALATINO

17 avenue de Choisy
75643 PARIS Cédex 13
TEL. 584.12.55

CENTRES DE VACANCES
SEJOURS LINGUISTIQUES
CROISIERES
VOYAGES

SEJOUR SOLEIL
SAPINS
SANTE
SECURITE

POUR LES
4 - 17 ans

Bon pour une documentation gratuite

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement
Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

L'INÉGALABLE
TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO"
MONTAGE COMPLET 3 MINUTES
ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

échanges et recherches

location (offres)

- Ceillac en Queyras, Htes Alpes 1640 m, hiv.-été, sf Noël 80, studio gd cft 4-5 pers., ts commerces, ski piste-fond. Ecr. Nau A., 107, r. Principale, 57490 Carling.
- 38-Périer, ski près pistes, villa 6 pers. Noël, fév., Pâq. Tél. : (76) 87-07-76 soir.
- Cévennes, mais. tt cft, terr., pré, chem., vac. fév., Pâq. Tél. (66) 25-02-37 ou 25-05-37.
- Savoie-Mont Revard 1500 m, chalet tt cft 6 pers., ski alpin et fond. Ecr. Roumy, le Barreau, 72200 La Flèche.
- 05350 Ville-Vieille, « Loisirs Rencontres en Queyras », séjour de vie collect. ds station village, Noël 77/j., fév 79 F, Pâq. 82, janv. 69, mars 73 F. Tél. (92) 45-70-82 ou 899-37-45.
- 2 Alpes, beau studio 36 m², 4-5 pers. et studio 5 pers. même imm., ttes pér., prix réduits du 28-2 au 7-3 (Strasbourg) du 21-3 au 4-4 (Clermont-Ferrand, Lille). Tél. (76) 42-54-13 ou 25-15-69.
- Avoriaz, appt. Tél. (35) 90-01-94 ap. 19 h.
- 73-Le Corbier, ski, studio 4 pers., ttes pér. Tél. (48) 59-55-31.
- Serre-Chevalier, ski, sol., appt cft 6-7 pers., Noël, fév., Pâq., ttes pér. Ecr. Had-dad, 7, r. Bannières, 59700 Marcq. Tél. (20) 72-28-36.
- Parc Vanoise Val Cenis, appts mblés tt cft, px réduit basse sais. Mme Solange Rosaz, chalet Favière, 73500 Termignon. Tél. (79) 05-05-48.
- Le Centre de Glay, 25310 Herimoncourt, accueille classes nature jusqu'au 15 mai 81, situation campagne 390 m prox. Suisse. Nomb. excurs. et promenades possibles.
- Alpe d'Huez, studio 4 pers., pl. sud, loc. /sem., quinz., vac., 100 m pistes. Houllier, 53, crs St-André, 38800 Pt de Claix. Tél. (76) 98-11-11.

Pour vos vacances ETE et HIVER

L'ASSOCIATION-MEUBLÉS

coopérative de propriétaires
régie par la loi de 1901
est **gratuitement** à votre disposition
pour vous procurer la location que
vous souhaitez

chalets - appartements - studios
à des prix nets, tout compris

74220 LA CLUSAZ - Tél. : (50) 02-43-29
Bureau ouvert tous les jours sauf jours
fériés de 9 à 12 heures et de 14 à
18 heures.

- Ht-Jura, alt. 900 m, 20 mm stat. Rousses, mblés ruraux, ski fond s/pl., cft, chauff., 4 à 6 pers. Tél. (84) 60-11-45 h. repas.
- 05-Merlette, ski 5-9 pers. Tél. (46) 34-75-87.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :

**Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels**

Documentation gratuite sur demande

DANO U.S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél : 527-56-19 525-88-71

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

échanges

- Près Champs-Élysées, éch. (loi 1948) 3 p., cuis., bns, ch. serv., cave, 4^e ét. c/4-5 p. Tél. 723-57-30.

ventes

- Esp.-Bénidorm, studio mblé 3-4 pers., F2 bd mer, vue except. Ecr. P.A. n° 111.

hôtels - pensions

- A la Ferme Auberge de la Besse, vous pourrez vivre dans une atmosphère familiale, autour de repas composés avec des produits de notre ferme, et vous adonner à de grandes randonnées à ski dans le Massif du Mézenc, en Ardèche. Ecr. G. Méjean, 07510 Rieutord. Tél. (75) 38-80-64.
- Albiez-le-Vieux, Savoie, enneigement de déc. à mai, 1550 à 2100 m alt., Chalet-Hôtel « La Maison Blanche » reçoit tte l'ann. classes et séj. de neige, cl. vertes, groupes enf., jeunes adultes, associations, comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

automobiles - caravanning

- Coll. vd 505 SRD blanche, 6 ms, 5 000 km. Jacquot (mari empl. Peugeot). Tél. (81) 92-72-20.
- 505 GRD, 7 mois, 45 000 F. garantie mars 81, 7 000 km. Tél. (81) 91-70-53.

correspondance scolaire

- CM2 mixte ch. corr. poss. échange. Ec. Jean Macé, 26, r. J. Macé, 72100 Le Mans.
- Mise en relation de classes ttes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

- ENGLISH teachers : our organisation wants to contact teachers willing to organize groups (min. 20) of young students (12 to 18 yrs) for our summer Language programmes in Ireland, U.S.A. and England. (Please note, we do not require group leaders.) Please write or telephone : Stephanie Bourke Gaudet, MMB Vacances linguistiques Dpt, 122, rue d'Assas, 75006 Paris. T. 329-70-81.
- Coopé. vd c. achat vidéo port. magnéto-scope Philips 1502 7 enr. 60', gar. ét. nf, bandes, px int. Tél. 631-30-45.
- English Paperbacks, service postal rapide. Notre catalogue gratuitement s/commande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics, England.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE 76 80

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

*Chère lectrice,
Cher lecteur,*

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

L'enfant la poésie



Luc BÉRIMONT
Comptines pour les enfants
d'ici et les canards sauvages
de 4 à 6 ans (P 9085)

La collection « L'enfant la poésie » veut renouveler le florilège habituel des poèmes pour enfants. Bien présentés, avec une couverture attrayante, ces petits livres aideront les enfants à prendre goût à la poésie, notamment dans le cadre de la bibliothèque de classe. Ainsi, les maîtres peuvent proposer à leurs élèves un choix plus large de poèmes.

Cette collection, publiée par les éditions Saint-Germain-des-Prés, est diffusée par Armand Colin.

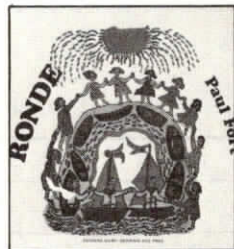
Dans chaque volume : couverture en couleur, format 180 x 185, entre 48 et 80 pages.



Choix de poèmes polonais,
par Zofia BOBOWICZ
Pourquoi le concombre ne chante-t-il pas?
Co-édition avec l'UNESCO, de 5 à 10 ans (P 9116)



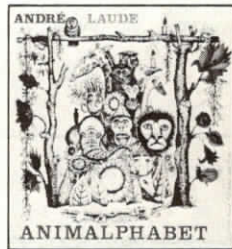
Christian DA SILVA
Pommes de plume, pommes de mots
de 6 à 10 ans (P 9863)



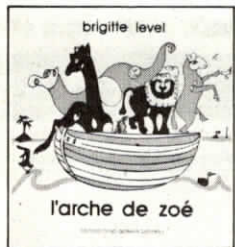
Paul FORT
Ronde
de 5 à 8 ans (P 9376)



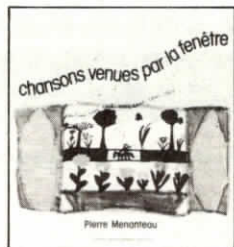
Georges JEAN
Les mots d'Apijo
de 8 à 10 ans (P 9499)



André LAUDE
Animalphabet
de 5 à 8 ans (P 9541)



Brigitte LEVEL
L'Arche de Zoé
de 4 à 6 ans (P 9270)



Pierre MENANTEAU
Chansons venues
par la fenêtre
de 4 à 6 ans (P 9638)



Jean ROUSSELOT
Petits poèmes
pour cœurs pas cuits
de 4 à 8 ans (P 9817)



Paul VINCENSINI
Qu'est-ce qu'il n'y a?
de 9 à 14 ans (P 9878)

A compléter et à retourner à La Librairie Armand Colin,
103 boulevard Saint-Michel, 75240 PARIS CEDEX 05.

OFFRE EXCEPTIONNELLE RÉSERVÉE

aux institutrices et instituteurs
les 10 volumes 190F (au lieu de 253F)
ou 5 volumes 100F (au lieu de 125F)
+ frais de port

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

- Je vous commande l'offre exceptionnelle de 10 volumes pour 190F + 8F pour frais de port et d'assurance, soit 198F.
- Je vous commande l'offre exceptionnelle des 5 volumes pour 100F + 6F pour frais de port et d'assurance, soit 106F. Dans ce cas, cocher les 5 cases des 5 volumes choisis :
- Bérimont Bobowicz Da Silva Fort Jean Laude Level
 Menanteau Rousselot Vincensini.

Ci-joint mon règlement de F à l'ordre de ARMAND COLIN
par chèque bancaire CCP 3 volants (CCP Paris 21-780-21)
 je paierai à réception de votre facture (pour les Établissements scolaires
uniquement).
Date : Signature :

Les 10 ouvrages choisis dans cette proposition ont été sélectionnés par des instituteurs.